

cyberpresse.ca

LA PRESSE

LA PRESSE DANS LE SICHUAN

TROIS MILLIONS DE CHINOIS
CRAIGNENT MAINTENANT
LES INONDATIONS

STÉPHANE PAQUET PAGE A20

À QUI LA FAUTE?
QUI RETARDE
LA VENUE
DES VOITURES
ÉLECTRIQUES?

UN DOSSIER
D'HÉLÈNE BARIL
LA PRESSE AFFAIRES
PAGES 1 À 3

ESSENCE

1,43\$
LE LITRE

LES DÉPUTÉS
TIENNENT
UN DÉBAT
D'URGENCE

GILLES TOUPIN
PAGE A11



TENTATION
SEXUELLE
L'ÉROTISME
DU PIED FÉMININ

ARTS ET SPECTACLES /
ACTUEL PAGE 10

Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
Quel est le document secret
oublié par Maxime Bernier?
La recette des Jos Louis.

Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte



6 21924 98765 1
L-V



Maxime Bernier, hier, à la Chambre des communes, lors de la période de questions.

PHOTO REUTERS, CHRIS WATTIE

LA CHUTE

Maxime Bernier démissionne
dans des circonstances troubles

Un document confidentiel oublié chez Julie Couillard force le premier
ministre à se débarrasser de son ministre des Affaires étrangères.

Mauvais jugements

LA CHRONIQUE D'YVES BOISVERT PAGE A5

Et le grand perdant est...

LA CHRONIQUE DE VINCENT MARISSAL PAGE A3

FORUM

Dites tout, M. Harper

L'ÉDITORIAL D'ANDRÉ PRATTE

NOS LECTEURS RÉAGISSENT PAGE A22

TOUTES NOS INFORMATIONS PAGES A2 À A6

CLINIQUE PRIVÉE

UNE CHIRURGIE ESTHÉTIQUE
MORTELLE

TRISTAN PÉLOQUIN PAGE A17

COUPE STANLEY

DETROIT MÈNE LA SÉRIE 2 À 0



Autre leçon de hockey

MATHIAS BRUNET SPORTS PAGE 1

Des Nègres et une Helvète

LA CHRONIQUE DE PIERRE FOGLIA
PAGE A7

OTTAWA

LE BLOC
À LA DÉFENSE DES
INSTITUTIONS
FÉDÉRALES

HUGO DE GRANDPRÉ
PAGE A9

Gilles Duceppe



GARANTIE
5 ANS

5 ans/100 000 km
Garantie globale limitée
Garantie complète de Hyundai sans franchise.



9 995\$

8750, boul. Taschereau, Brossard
www.brossardhyundai.ca

(450) 671-2225



ACHAT COMPTANT
MODÈLE ACCENT L 2008, 3 PORTES, MANUELLE

MAXIME BERNIER LA CHUTE

(Au sujet de ses amitiés du monde interlope)

« *Ils n'ont pas le panache et l'allure des diplomates. Mais je tiens à dire que je me sentais beaucoup plus respectée et en sécurité que je me suis sentie dans les trois dernières semaines.* »



« *Il aurait dû me prévenir que le monde politique pouvait jouer en bas de la ceinture comme ça, au lieu de se servir de mon image.* »

(Au sujet de la fameuse robe)

« *Je m'en suis remise à Maxime et je lui ai demandé comment je devais m'habiller. Il m'a dit: Tu sais, la robe que tu avais lorsque nous sommes sortis avec André Arthur. Mets un veston par dessus et ça va être parfait.* »



PHOTO PAUL CHIASSON, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Julie Couillard, qui a entretenu des relations avec le monde interlope, a accompagné le ministre Maxime Bernier lors de sa cérémonie de prestation de serment en août 2007. Le ministre des Affaires étrangères a dû démissionner après que son ex-conjointe a révélé qu'il avait oublié des documents confidentiels chez elle.

Et le grand perdant est...



VINCENT
MARISSAL
CHRONIQUE

Maxime Bernier a perdu son prestigieux poste de ministre des Affaires étrangères et son ex-petite amie, Julie Couillard, elle, a perdu quelques nuits de sommeil ces dernières semaines, mais le plus grand perdant de toute cette histoire, ce n'est pas ces deux-là, c'est Stephen Harper.

Le premier ministre a perdu, d'abord, une bonne dose de crédibilité en défendant son ministre jusqu'à la fin, accusant même l'opposition et les médias de jaunisme, pour subitement éjecter son jeune ministre hors du cabinet.

Maxime Bernier était encore ministre des Affaires étrangères du Canada, en pleine possession de ses prérogatives, hier à 16h40, quand son ministère a émis un communiqué annonçant la signature d'une entente avec son homologue ukrainien. Environ 90 minutes plus tard, le bureau du premier ministre convoquait les médias à une conférence de presse pour annoncer la « démission » de M. Bernier.

De toute évidence, M. Harper et les membres de son gouvernement auraient peut-être dû considérer la situation avec un peu plus de sérieux il y a quelques semaines déjà, plutôt que

répéter avec arrogance qu'ils ne commentaient pas les relations du ministre Bernier avec son ex-blonde. Encore hier midi, M. Harper balayait les questions sur le sujet en disant qu'il ne prenait pas la chose au sérieux.

Remarquez que puisque nous parlons beaucoup d'erreurs de jugement dans toute cette affaire, la première de ces erreurs, encore une fois, est venue de M. Harper lui-même, qui a nommé en août

Puisque nous parlons beaucoup d'erreurs de jugement dans toute cette affaire, la première de ces erreurs est venue de M. Harper lui-même, qui a nommé en août dernier une verte recrue au poste le plus délicat du gouvernement.

dernier une verte recrue au poste le plus délicat du gouvernement.

Revenons aux événements plus récents. M. Harper sort amoché de l'épisode, non seulement parce qu'il a défendu pendant des semaines un ministre qu'il a ensuite « flushé » en quelques minutes, mais parce qu'on a l'impression qu'il a cherché à noyer le poisson en ne disant pas tout à l'opposition et aux médias.

D'abord, sur la fin de la relation entre M. Bernier et M^{me} Couillard. Quand on a commencé à poser des questions, la défense du

bureau du premier ministre était de dire que M. Bernier et M^{me} Couillard n'étaient plus ensemble depuis « des mois ». Faux, du moins selon Julie Couillard elle-même, qui a dit hier soir en entrevue à TVA qu'elle voyait encore Maxime Bernier chez elle vers la mi-avril.

Par ailleurs, on nous affirmait au bureau du premier ministre que M. Bernier n'était pas au courant du passé trouble de son amoureuse. Faux aussi, affirme la principale intéressée.

Puis, le premier ministre a tourné en dérision toutes les questions sur cette histoire d'amour en affirmant qu'il s'agissait d'une affaire privée. Pas question, ajoutait-il en réponse aux questions des libéraux et des bloquistes, d'ordonner des enquêtes de sécurité sur les

être resté chez M^{me} Couillard pendant quelques semaines et c'est elle-même qui l'a renvoyé au gouvernement puisque son « chum » l'avait plaquée.

Il est vrai aussi que les révélations, égrainées tranquillement comme un chapelet de mauvaises nouvelles dans les médias (hier, c'était *Le Devoir*, la semaine dernière, c'était *La Presse*) ont érodé la patience du premier ministre. Ce genre d'histoire, quand ça commence, c'est comme les Jos-Louis, ça vient généralement par boîte de six ou de 12.

M. Harper a fini par comprendre que cette histoire ne mourrait pas. Elle l'embête déjà depuis trois semaines et elle a même survécu à la pause parlementaire de la semaine dernière. Le premier ministre devait savoir aussi que l'opposition et les médias creu-

saient d'autres affaires touchant son ministre ou son ex.

Il n'avait donc plus le choix. Sacrifier Maxime Bernier, ça fait mal sur le coup, mais le garder aurait été encore plus douloureux à long terme. La question est plutôt de savoir pourquoi il aura fallu si longtemps au premier ministre pour en arriver à juger la situation avec tout le sérieux qu'elle méritait.

En agissant précipitamment hier après-midi, alors qu'il savait que Julie Couillard allait lâcher sa petite bombe chez TVA, Stephen

Harper vient de donner raison à l'opposition qu'il accusait encore hier de sombrer dans le potinage. Le premier ministre n'a-t-il pas posé toutes les questions? N'a-t-il pas protégé ses arrières?

Pourtant, il est personnellement intervenu auprès de Maxime Bernier pour lui parler de sa « blonde ». Ce n'était certainement pas pour complimenter ses choix vestimentaires. Connaissant la propension maniaque de M. Harper à tout contrôler, on peut se demander carrément si ce n'est pas lui qui a décidé de mettre fin à la relation entre Maxime Bernier et Julie Couillard.

Celle-ci a-t-elle voulu se venger en débarrant son sac? Chose certaine, on la comprendrait aisément d'avoir une petite crotte sur le cœur... Le fait est que l'on ne sait pas exactement combien de temps elle a gardé le document, ni quand elle a finalement décidé de le remettre à Ottawa.

Elle n'est pas très convaincante dans son rôle de victime des médias, elle qui essayait il y a quelques jours à peine de leur vendre son histoire à fort prix, mais elle a toutefois raison sur un point: son ancien amant manque singulièrement de jugement.

La chute du fils de la Beauce aura donc été aussi spectaculaire que son ascension. En attendant un remaniement qui pourrait venir après l'ajournement à la fin juin, le poids du Québec au sein de ce gouvernement vient de s'amoindrir encore un peu.

COURRIEL
Pour joindre notre chroniqueur
vincent.marissal@lapresse.ca

FAIRE DU SPORT, VOIR MES AMIS,
VOYAGER, ET NE PLUS TRAVAILLER,
JE N’AI AUCUN PROBLÈME AVEC ÇA.
MAIS M’ASSURER D’UN REVENU
À VIE POUR PROFITER PLEINEMENT
DE MA RETRAITE, JE NE FERAI PAS
ÇA TOUTE SEULE.



Bolduc



Céline Filion
Planificatrice financière*

La retraite, ça peut durer longtemps ! S’assurer d’avoir de l’argent pour en profiter, c’est important. Lorsque j’ai rencontré madame Bolduc, on a pris le temps d’échanger sur ses rêves, ses projets et ses finances. J’ai constaté qu’elle aurait avantage à se doter d’un coussin financier à même son plan de revenus de retraite. Je lui ai donc suggéré d’y intégrer la rente viagère de Desjardins Sécurité financière.

Grâce à sa rente viagère, madame Bolduc dispose maintenant d’un revenu garanti à vie pour ses besoins de base. Ça la rassure et elle a l’esprit plus tranquille pour profiter des petits plaisirs de la vie.

Et vous, avez-vous pensé à une rente viagère pour couvrir vos dépenses courantes jusqu’à 83, 87... 93, 98, 102 ans ?

RENCONTREZ VOTRE PLANIFICATEUR FINANCIER.
Pour la gestion de vos avoirs, c’est plus qu’une banque. C’est Desjardins.

GESTION DES AVOIRS
▣ RENTES VIAGÈRES
desjardins.com/vosavoirs



Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres

* Le planificateur financier agit pour le compte de Desjardins Cabinet de services financiers inc.

Mauvais jugements



YVES
BOISVERT
CHRONIQUE

Il y a au moins une bonne nouvelle là-dedans: Maxime Bernier apportait du travail à la maison.

Qu'a-t-il bien pu apporter chez Julie Couillard? Hum. Laissez-moi deviner. Je crois que c'était un briefing top secret pour le ministre des Affaires étrangères intitulé: *Liste des pays membres de l'ONU, de leur capitale et de leur chef d'État par ordre alphabétique, le tout accompagné d'une carte à colorier.*

Ce n'est qu'une théorie, mais d'après moi, c'est la carte et les crayons de cire qui faisaient mal. Voilà pourquoi le document était top secret: il révélait l'inéptie du chef de la diplomatie canadienne. S'il avait fallu qu'il tombe entre les mains de pays hostiles, la réputation du Canada ne s'en serait pas remise.

Merci M^{me} Couillard d'avoir

transmis le tout discrètement aux autorités – et d'avoir réorienté utilement la carrière du député beauceron. Il est jeune, il va se replacer.

Les gens des services de sécurité, eux, pas cons, avaient placé les micros dans le sommier. Faut bien aller chercher l'information là où elle circule, que voulez-vous, c'est ça le dur métier d'espion.

Enfin, on en est aux hypothèses: cette histoire de système d'alarme défectueux ne prouve rien mais laisse effectivement songeur. Je serais le moins surpris du monde d'apprendre que M^{me} Couillard était sur écoute. Avec l'entourage qui a été celui de Julie Couillard (il n'y a pas que Maxime Bernier qui a manqué de jugement), bien qu'elle n'ait jamais été accusée de quoi que ce soit, il y avait de quoi

rendre nerveux les services de renseignement.

////////////////////

Paul Larocque est capable d'avoir la dent bien plus dure, mais bon: son entrevue à TVA a rendu un fier service au pays en forçant Stephen Harper à réparer la gaffe commise en nommant un homme nullement préparé à ces très hautes fonctions.

Il fut un temps où le Canada aspirait à assumer des fonctions importantes sur la scène internationale, à faire une différence dans ce continent et ailleurs. Avons-nous abandonné cette idée?

Dans le monde complexe qui est le nôtre, un pays membre du G8 ne peut pas sérieusement se permettre de nommer un amateur avec pour seul bagage une garde-robe chic.

Voilà, en vérité, le plus troublant de cette histoire. Avant même de révéler son manque de jugement, Maxime Bernier était un politicien sans expérience politique et sans expérience ni expertise pertinente.

En voulez-vous à Maxime Bernier? a demandé le journaliste. «J'en veux surtout à son inconscience; c'était lui le politicien», a répondu la Monica Bellucci de banlieue.

Quelle inconscience, en effet. Où Maxime Bernier avait-il la tête? Qu'y a-t-il dedans? Maxime Bernier donnait l'impression de jouer au ministre des Affaires étrangères et d'en être tout excité.

«Eh! C'est moi à côté de George Bush, de Condoleezza Rice, d'Hamid Karzaï... Ayoye!»

////////////////////////////////////

Tout cela n'est plus à l'ordre du jour. Les questions, c'est à Stephen Harper qu'il faut maintenant les poser. Voulait-il absolument des figurants aux Affaires étrangères, pour en garder le contrôle? Était-il si préoccupé

d'avoir un ministre québécois de haut rang qu'il a nommé ce qu'il avait de mieux sous la main?

Autre question: à quoi sert un ministre s'il est incapable, ou bien par la force de son travail, ou bien par son autorité dans la matière, de discuter avec la bureaucratie?

N'est-il pas temps, M. Harper, de redonner du lustre à cette fonction, certainement dans la demi-douzaine des plus importantes du gouvernement? Il fut un temps où le Canada aspirait à assumer des fonctions importantes sur la scène internationale, à faire une différence dans ce continent et ailleurs. Avons-nous abandonné cette idée? À moins que le premier ministre ait totalement rapatrié la fonction à son bureau?

Stephen Harper ne pouvait pas prévoir que ceci tournerait au gâchis loufoque mélodramatique. Mais il aurait dû savoir qu'il nommait la mauvaise personne. C'est donc aussi son jugement qui est en cause aujourd'hui.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur: yves.boisvert@lapresse.ca

Chronologie d'un scandale

Les trois dernières semaines du ministre Maxime Bernier

MARTIN CROTEAU

Maxime Bernier avait accumulé les gaffes depuis sa nomination à la tête de la diplomatie canadienne. Sa démission survient moins de trois semaines après la révélation de sa liaison avec une femme qui a eu des liens avec le crime organisé. Chronologie d'un scandale qui vient de coûter au gouvernement Harper l'un de ses ministres les plus en vue.

Mercredi 7 mai

Une rumeur qui circulait depuis des semaines sur la colline parlementaire éclate au grand jour. Questionnés par les journalistes, les leaders de l'opposition disent s'inquiéter de la liaison qu'entretient le ministre Maxime Bernier avec une femme qui a eu des liens avec le crime organisé. Il s'agit de Julie Couillard, dont la robe décollée avait fait tourner bien des têtes à l'occasion de la prestation de serment du ministre en août 2007.

Jeudi 8 mai

La Presse révèle que Julie Couillard a été la conjointe de Gilles Giguère, bras droit d'un proche de Maurice «Mom» Boucher. Le quotidien révèle également que l'ancien mannequin avait été arrêté et détenu pendant 18 heures par l'escouade Carcajou de la Sûreté du Québec, précisant que la femme n'avait jamais été accusée. Plus tard, M^{me} Couillard a épousé Stéphane Sirois, membre des Rockers de Montréal.



PHOTO FRED CHARTRAND, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE
Maxime Bernier lors de sa prestation de serment à titre de ministre des Affaires étrangères le 14 août dernier.

Bombardés par l'opposition à la Chambre des communes, les conservateurs font bloc derrière Maxime Bernier. «Je n'aurais jamais cru subir une attaque aussi mesquine et aussi basse de la part des partis de l'opposition», déclare le ministre. Cela concerne ma vie privée et le passé de mon ancienne copine, et la vie privée des gens n'est pas de vos affaires.» Le premier ministre Stephen Harper traite les partis de l'opposition de «copains potineux».

Vendredi 9 mai

Le Bloc québécois revient à la charge, affirmant que le gouvernement Harper a été «irresponsable» en ne menant pas une enquête de sécurité approfondie sur Julie Couillard. Le leader du gouvernement en chambre, Peter Van Loan, invite les partis de l'opposition à poser des questions portant sur des enjeux plus importants, comme l'économie, au lieu de s'attarder à la vie privée des ministres. «Clairement,

le Bloc québécois ne veut pas parler des enjeux sérieux. Par exemple, il ne veut pas parler de la nouvelle annonçant que, le mois dernier, 19 000 nouveaux emplois ont été créés au Canada.»

Dimanche 11 mai

De passage à l'émission *Question Period*, sur CTV, le ministre de la Sécurité publique Stockwell Day affirme qu'il n'est pas nécessaire de mener des vérifications de sécurité sur les conjoints des ministres. «Entrer dans la vie privée des épouses, des conjoints de tous les députés, je crois que c'est un peu excessif», déclare-t-il.

Mardi 13 mai

Lorsque Stéphane Dion lui demande en Chambre si les autorités canadiennes ont mené les enquêtes nécessaires au sujet de M^{me} Couillard, Stephen Harper se moque des partis de l'opposition. «Bien entendu, en tant que chef, j'aimerais vraiment en savoir davantage au sujet des copines des députés de mon caucus», déclare-t-il. Je les encourage certainement à les amener à mon bureau pour que je puisse au moins les rencontrer et m'assurer que mes députés soient aux Communes à la période des questions le lendemain.»

Vendredi 16 mai

Une enquête de *La Presse* révèle que Julie Couillard a continué d'entretenir des relations dans le

milieu criminel après avoir divorcé d'un motard en 1999. De 2004 à 2005, elle a vécu avec Robert Pépin, propriétaire d'une agence de sécurité qui avait de nombreux contacts dans le milieu interlope. Au moment où elle l'a rencontré, M. Pépin était en attente de procès à la suite du vol d'une cargaison de marchandises. Il a finalement plaidé coupable à des accusations de recel. L'homme d'affaires s'est suicidé en 2007, après avoir reçu une assignation à comparaître devant l'Autorité des marchés financiers. Une fois de plus, les conservateurs font face à un barrage de questions, mais restent muets. Ils invitent l'opposition à mettre fin à «leurs commérages».

Lundi 26 mai

Quelques heures avant la diffusion d'une entrevue accordée par Julie Couillard à TVA, le premier ministre Stephen Harper annonce la démission de Maxime Bernier. La raison du départ: le ministre a laissé des documents secrets chez son ancienne conjointe, Julie Couillard. M. Harper est formel: le départ de son ministre n'avait rien à voir avec la relation entre M. Bernier et M^{me} Couillard. «M. Bernier a laissé des documents classés secrets dans un endroit non sécurisé. Évidemment, c'est une erreur très sérieuse. Nous ferons une révision de cet incident. Mais en même temps, le ministre a accepté ses responsabilités en démissionnant.» Les partis de l'opposition promettent de relancer le gouvernement en Chambre dès aujourd'hui.

ACTUEL
LA
NOUVELLE
SOCIÉTÉ



Tous les jours dans
LA PRESSE

À VOS
MARQUES



LES
SPORTS

Tous les jours dans
LA PRESSE

Camping?

Laissez-vous tenter!

Plus de 135 modèles différents



Obtenez de **20 à 50%** de rabais sur **TOUS** nos modèles de tentes

Une seule adresse
André Jac Sport
5520, boul. des Laurentides, Laval
450 622-2410 / 1 800 997-2410 / andrejac.com
Solde en vigueur jusqu'au 1^{er} juin 2008

Le tout nouveau EX d'Infiniti. Exceptionnel.



Le EX35 d'Infiniti	
Location à partir de	à un taux de
418 \$	4,5 %
/mois* APR	
Comptant initial de 6 900 \$ excluant les frais de transport et de prélivraison	

INFINITI DE BROSSARD. INFINIMENT MIEUX.
9005, boul. Taschereau Ouest • 450 445-5799 • www.infinitidebrossard.com



INFINITI

3539649A

*Location d'une berline G35x à traction intégrale 2008 (G4XG78 CP00) neuve. Taux de 4,50% pour un contrat de location de 36 mois. Le versement mensuel est de 418 \$ avec un acompte de 6 900 \$, RDP8M de 77 \$ et première mensualité payables au début du bail. Renonciation au dépôt de sécurité. Les locations sont établies en fonction d'un kilométrage maximal de 24 000 km par année avec des frais de kilométrage excédentaire de 0,15\$/km (0,10\$/km si payé au moment de la signature du contrat). L'obligation totale du contrat de location s'élève à 21 948 \$. Les frais de transport et de préparation de 1 650 \$, les frais d'immatriculation, d'assurance, d'enregistrement et les taxes sont en sus. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. Il se peut que le concessionnaire soit obligé de faire une commande ou un échange. L'offre, conditionnelle à l'admissibilité du client au crédit, est en vigueur pour une durée limitée par le biais des services financiers d'Infiniti. Elle peut faire l'objet de changements sans préavis et ne peut être jumelée à aucune autre offre. Voyez votre concessionnaire Infiniti pour plus d'information.

3539649B

MAXIME BERNIER LA CHUTE



Dès son élection en 2006, Maxime Bernier a accédé au Conseil des ministres conservateur en tant que ministre de l'Industrie. Puis en août 2007, il est devenu ministre des Affaires étrangères. Avant d'entrer en politique fédérale, M. Bernier avait été notamment responsable des institutions financières au cabinet de Bernard Landry, alors que ce dernier était ministre des Finances dans le gouvernement de Lucien Bouchard.

Un gaffeur invétéré

DENIS LESSARD

QUÉBEC — La décision de Stephen Harper de choisir Maxime Bernier comme ministre des Affaires étrangères, le troisième poste en importance au Canada qui fait de son titulaire le représentant du Canada au sein du G8, a été accueillie avec étonnement dans l'entourage de Bernard Landry. Avec la série de gaffes du Beauceron et sa démission impromptue, tout retombe en place. Maxime Bernier est toujours l'incorrigible gaffeur qu'il était comme employé politique du très souverainiste Bernard Landry. M. Bernier a été responsable des institutions financières au cabinet de M. Landry quand celui-ci régnait sans partage sur les dossiers économiques dans le gouvernement de Lucien Bouchard. À ce titre il avait eu un rôle important à jouer dans le passage D'abord comme employé politique du plus souverainiste des ministres du gouvernement Bouchard, M. Bernier avait consenti à faire, clairement, une profession de foi souverainiste. « Vous ne travaillez pas Bernier s'était aussi mis les pieds dans le plat durant l'étude du projet de loi sur les intermédiaires de marché; il avait donné un coup de main à la préparation d'un mémoire d'assureurs, dont la position était loin de celle de Québec. Mis en demeure de s'expliquer par la suite par le chef de cabinet Raymond Bréard, il avait expliqué qu'il avait pensé préparer une « position de repli » au cas où le projet gouvernemental serait battu en brèche. Le chef de cabinet du premier ministre Bouchard, M^e Hubert Thibault, avait à l'œil cet employé politique naïf et hyperactif. Autre anecdote: M. Bernier avait subi une autre série de remontrances après un voyage Québec-Montréal à bord d'un autocar Orléans. Pendant toute la durée du trajet, il avait discuté à voix forte, au cellulaire, débattant une série de noms ne laissant aucun doute sur son emploi au cabinet du ministre des Finances. Or, un de ses patrons était, sans qu'il s'en soit rendu compte, quelques sièges derrière lui.

Un Beauceron, fils de l'autre

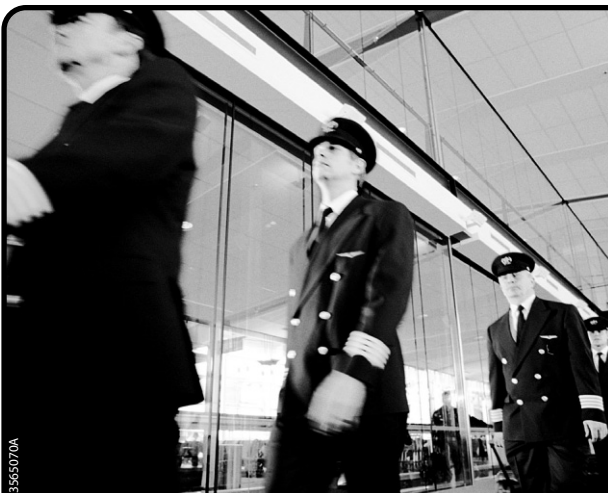
CAROLINE TOUZIN

Maxime Bernier a fait une entrée politique remarquée en janvier 2006. Six mois avant les élections fédérales, il n'avait même pas d'organisation politique. Et il se présentait dans une circonscription qui était libérale depuis presque 10 ans. Le Beauceron a pourtant remporté la plus grande majorité au Québec avec près de 26 000 votes d'avance, 67 % du suffrage exprimé. Dès son élection, M. Bernier a accédé au Conseil des ministres en tant que ministre de l'Industrie. Puis en août 2007, il est devenu ministre des Affaires étrangères. Il avait fait la rencontre de Stephen Harper au cours de l'été 2005 lors d'un souper de l'Institut économique de Montréal. Les rouages de la politique fédérale ne lui étaient toutefois pas inconnus. Son père est l'ancien député conservateur Gilles Bernier. Ce dernier a été député sous Mulroney de 1984 à 1993, puis s'est fait réélire comme indépendant. « Si Maxime est à moitié bon comme son père, il va être député longtemps », avait dit un col bleu de Saint-Joseph-de-Beauce à *La Presse* au lendemain des élections. Originaire de Saint-Georges, Maxime Bernier a étudié en administration à l'UQAM et a fait son droit à Ottawa. Il a ensuite travaillé au sein de plusieurs institutions financières et bancaires, soit la Banque Nationale, la Commission des valeurs mobilières du Québec et la Standard Life du Canada. Il a aussi conseillé Bernard Landry quand ce dernier était ministre des Finances. En 2005, il est devenu vice-président exécutif de l'Institut économique de Montréal. L'homme de 45 ans est père de deux fillettes.

LE SUCCESSEUR

Le successeur de Maxime Bernier aux Affaires étrangères est le député de Vancouver David Emerson. Ce docteur en économie est un transfuge libéral de Stephen Harper. Il a été élu pour la première fois à la Chambre des communes en 2004, puis réélu en 2006. Le jour de la prestation de serment du gouvernement de Stephen Harper, M. Emerson s'est joint aux conservateurs et est devenu ministre du Commerce international. Ce mois-ci, le gouvernement canadien lui a demandé de présider un comité spécial pour définir les objectifs qui devront être atteints à Kandahar avant la fin de la mission militaire en Afghanistan en 2011. Avant d'être élu, M. Emerson a travaillé dans la fonction publique de la Colombie-Britannique, puis dans le privé, entre autres comme PDG de la Banque de l'Ouest et du Pacifique du Canada, directeur de l'aéroport international de Vancouver et PDG de Canfor Corporation.

- Caroline Touzin



EUROPE

Réservez avant le 28 mai et évitez la nouvelle surcharge de carburant !

Vols directs | Aller-retour à partir de...

195\$
LONDRES, LYON, MARSEILLE,
NICE, TOULOUSE, BRUXELLES

245\$
BÂLE-MULHOUSE,
ROME

295\$
ATHÈNES, BORDEAUX,
DUBLIN, NANTES

345\$
PARIS, VIENNE

395\$
MADRID

495\$
BARCELONE, MALAGA

Maintenant disponible ! Faites votre sélection de siège en ligne. Visitez le www.airtransat.com ou communiquez avec votre agent de voyages.



Départs de Montréal. Prix par personne en classe économie, valides à l'achat d'un vol aller-retour. Les prix sont ceux disponibles au moment de mettre sous presse et sont valides pour des départs en mai ou juin. Les tarifs peuvent varier selon la date de départ, ainsi que la destination sélectionnées. Les tarifs peuvent changer sans préavis et sont valides pour les nouvelles réservations individuelles seulement. Les sièges disponibles aux tarifs affichés sont en quantité limitée. Taxes, DPSTA, frais aéroportuaires, assurances et surcharge de carburant, si applicables, ne sont pas inclus.

POLITIQUE



PHOTO CHRIS WATTIE, REUTERS

Le président ukrainien, Viktor Iouchtchenko, et sa femme Kateryna sont en visite au Canada pour quelques jours. Le premier ministre Stephen Harper a renouvelé son appui à l'entrée de l'Ukraine dans l'OTAN.

Le président Iouchtchenko en visite au Canada

Harper réitère son appui à l'entrée de l'Ukraine dans l'OTAN

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Le premier ministre Stephen Harper a accueilli hier le héros de la Révolution orange de 2004, le président ukrainien Viktor Iouchtchenko, en lui renouvelant l'appui indéfectible du Canada à l'entrée de l'Ukraine dans l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN).

Aussi bien devant les deux Chambres réunies au Parlement que devant les journalistes, le premier ministre Harper n'a pas caché son enthousiasme pour la venue au sein de l'OTAN de l'Ukraine, bravant même en termes voilés la résistance de Moscou à cette expansion de l'alliance militaire.

« Comme je l'ai dit à Bucarest (lors du sommet de l'OTAN), a déclaré M. Harper, la décision d'intégrer éventuellement

l'Ukraine à l'OTAN est une décision qui sera prise par l'Ukraine et l'OTAN. En fait, comme je l'ai fait remarquer aux autres leaders de l'OTAN, le fait que ces décisions soient prises par les membres de l'OTAN – et non par les étrangers – est un principe fondateur de l'OTAN. (...) Au sommet de Bucarest, il y a eu un

« Aujourd'hui, a soutenu Viktor Iouchtchenko, l'Ukraine a tiré les leçons de l'Histoire. Elle a le droit de décider elle-même de sa politique de sécurité. »

appui écrasant à la candidature de l'Ukraine. Cela a même donné lieu à une déclaration claire qui affirmait qu'un jour l'Ukraine sera membre de l'OTAN. »

Le premier ministre, à la grande satisfaction du président Iouchtchenko, a estimé que l'Ukraine remplissait tous

les critères d'admission de l'organisation. M. Harper a ainsi réitéré son engagement ferme pour la candidature de Kiev à un plan d'action d'adhésion. On se souvient qu'au récent sommet de l'OTAN à Bucarest la France et l'Allemagne s'opposaient à l'inclusion de Kiev dans le plan d'action pour l'adhésion, une

position qui a évolué depuis en faveur de l'Ukraine.

Interrogé par les journalistes sur les résistances de Moscou à l'intégration de l'Ukraine, le président Iouchtchenko a expliqué qu'il fallait en tout premier lieu beaucoup travailler à l'intérieur même de la société

ukrainienne pour convaincre la population des bénéfices d'une adhésion aussi bien à l'OTAN qu'à l'Union européenne. Il y a trois ans, a souligné le président ukrainien, la population approuvait à seulement 17 % l'adhésion à l'OTAN. Aujourd'hui, 36 % des Ukrainiens souhaitent cette adhésion. « Il y a des change-

ments constructifs en Ukraine. Chaque mois la société évolue », a expliqué le chef d'État qui a rappelé qu'au cours des 90 dernières années son pays avait proclamé six fois son indépendance et que cinq fois il avait échoué.

« Aujourd'hui, a soutenu Viktor Iouchtchenko, l'Ukraine a

tiré les leçons de l'Histoire. Elle a le droit de décider elle-même de sa politique de sécurité. » Le président a tenu à préciser également que la Russie demeurerait un partenaire fiable pour son pays est qu'il était prêt à donner toutes les garanties nécessaires au président Medvedev pour le rassurer. Il a notamment nié qu'il permettrait à l'OTAN d'installer une base à Sebastopol en Crimée, un geste que n'autorise pas la Constitution du pays, a-t-il insisté.

Au cours de la conférence de presse qui a suivi l'allocation de Viktor Iouchtchenko aux députés et aux sénateurs, le premier ministre Harper a également proclamé son appui au projet de loi du député conservateur James Bezan qui vise à la reconnaissance officielle par le Canada de l'Holodomor, la grande famine de 1932-1933 créée de toute pièce par Staline. Selon le président Iouchtchenko, 10 millions d'Ukrainiens sont morts au cours de cette tragédie. L'Ukraine commémore cette année le 75^e anniversaire de ce génocide.

Viktor Iouchtchenko a été invité hier soir à un dîner officiel par la gouverneure générale, Michaëlle Jean. Il poursuit sa visite au Canada aujourd'hui à Winnipeg et demain à Toronto.

FORUM GRATUIT D'INFORMATION SUR LE PSORIASIS AVEC LA PARTICIPATION DU DR ROBERT BISSENETTE

PSORIASIS

Changez votre perception du psoriasis.

Écoutez un **CHEF DE FILE DU DOMAINE DE LA DERMATOLOGIE** et obtenez des réponses à vos questions difficiles sur le psoriasis.

Apprenez-en davantage sur les **TRAITEMENTS DU PSORIASIS LES PLUS RÉCENTS**.

Discutez avec d'autres **PATIENTS ATTEINTS DE PSORIASIS** et préparez-vous à la **NOUVELLE ÈRE** de la prise en charge du psoriasis.

LE MARDI 3 JUIN 2008, HÔTEL INTERCONTINENTAL MONTRÉAL

Inscription de 18 h à 19 h • Séance de 19 h à 20 h 45

ENTRÉE ET STATIONNEMENT* GRATUITS

Hôtel InterContinental Montréal

Salle de Sarah Bernhardt
360, rue St-Antoine Ouest
Montréal (Québec) H2Y 3X4

*Stationnement intérieur gratuit au Centre de commerce mondial.

**LES PLACES SONT LIMITÉES!
INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI**

Appelez au **1-866-639-1119**
ou visitez www.carrefourpsoriasis.ca

CARREFOUR
psoriasis

En association avec l'Alliance québécoise du psoriasis

Le Bloc à la défense des institutions fédérales

10000 DE GRANDPRIX

« Le Bloc québécois se bat pour un renforcement pour assainir

avec acharnement pour assainir les mœurs politiques des partis fédéralistes qui, malheureusement, nous ont trop souvent habitués à leurs magouilles», peut-on lire dans la brochure, sous le slogan jusqu'ici inédit: «L'intégrité, c'est sérieux!»

contrats, n'alloue pas de subventions, et n'effectue pas de nominations dans l'appareil gouvernemental, le Bloc québécois a la latitude et la crédibilité nécessaires pour surveiller l'uti-

Selon le politologue Jean-

Herman Guay, le document montre surtout le désarroi dans lequel les troupes de Gilles Duceppe sont plongées. « Pour le PQ comme pour le Bloc québécois,

Pelletier, professeur à l'Université Laval. Mais ils essaient simplement de démontrer que le Bloc est toujours pertinent. »

souveraineté, c'était une nécessité, mais c'est un sérieux problème pour eux. Qu'est-ce qu'ils vont dire à partir de maintenant? Qu'est-ce qu'ils vont apporter?» a lancé le professeur de l'Université de Sherbrooke.

Le professeur de communications politiques à l'Université Laval Réjean Pelletier n'est pas surpris de voir une telle campagne, puisqu'elle reprend des thèmes utilisés dans le passé. Mais l'allusion au fédéral, doublée de l'absence de mention de la souveraineté, demeure curieuse, convient-il.

De leur côté, les hautes ins-

« Si on suit ce raisonnement, on n'aurait jamais dû s'attarder au scandale des commandites, parce que ce n'était pas dans la préparation de la souveraineté? Avec respect, je diffère d'opinion », a tranché le whip en chef, Michel Guimond.

« Il s'agit de revenir aux

deux fondements de la fondation du Bloc, a-t-il précisé. C'est, dans un premier temps, la défense des intérêts du Québec à Ottawa et, dans un deuxième temps, la préparation de la souveraineté du Québec.»

Le document, a indiqué

un autre porte-parole, fait partie d'une campagne plus large, qui s'attaque à une dizaine de thèmes, dont l'intégrité et les droits des femmes. La question de la souveraineté du Québec n'y est pas abordée, a-t-il confirmé.

Titré *Les fantômes du Parti conser-*

vateur, celui envoyé à des électeurs de Laurier-Sainte-Marie est coiffé d'une photo du chef Gilles Duceppe. Il énumère une liste d'éléments qui ont éclaboussé le PCC, du litige sur le financement électoral avec Élections Canada à l'affaire Mulroney-Schreiber.

Le dépliant renvoie aussi à la page d'accueil du site web du Bloc québécois, page dont la souveraineté est absente.

« Ense identitaire »

Les adversaires

Les adversaires du parti souverainiste à la Chambre des communes n'ont pas raté cette nouvelle occasion d'attaquer leur rival. « À défaut de parler de référendum, le Bloc en est réduit à publier des documents sans fondement », a chargé le ministre des Transports et lieutenant politique du Québec de Stephen Harper, Lawrence Cannon.

Le Bloc québécois et le Parti

conservateur se livrent une guerre à finir au Québec en vue des prochaines élections. Le parti de Stephen Harper s'est récemment lancé dans une offensive québécoise en envoyant des dépliants semblables aux quatre coins de la province. Sous le slogan « Le Québec prend des forces », les conservateurs énumèrent des « accomplissements » du gouvernement actuel, comme celui de la reconnaissance de la nation québécoise.

HYUNDAI^{MC}

FINANCEMENT À L'ACHAT ET LOCATION DISPONIBLE,
DÉTAILS CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

L'ÉVÉNEMENT

C'EST LE TEMPS DE
**C'EST VRAIMENT
LE TEMPS DE
CHANGER !**

DÉPÊCHEZ-VOUS, L'ÉVÉNEMENT
SE TERMINE LE 31 MAI.

AJOUTEZ
SEULEMENT

700\$

pour l'Accent L 4 portes 2008.

(MODÈLE ACCENT GL 4 PORTES MONTRÉ)*

(MODÈLE ELANTRA GLS MONTRÉ)*

ELANTRA L 2008
transmission manuelle

ACHAT COMPTANT *
12 995\$

Moteur 16 soupapes à DACT et CVVT • 2 coussins gonflables frontaux
• Glaces avant et verrouillage électriques • Radio AM/FM/CD/MP3 • Dossier arrière rabattable 60/40 • Essuie-glaces intermittents • Antenne intégrée au pare-brise • Volant inclinable • Système de filtration de l'air de l'habitacle

GARANTIE
5 ANS

5 ans / 100 000 km

Garantie globale limitée**

Garantie complète de Hyundai sans franchise.

PROGRAMME
DE REMISE
AUX DIPLOMÉS***

TAPIS PROTECTEURS ET PLEIN DE CARBURANT INCLUS POUR TOUTS LES VEHICULES HYUNDAI.

Toutes les marques de commerce sont la propriété de Hyundai Auto Canada Corp.

ACHAT COMPTANT *
MODÈLES ACCENT L 3 portes, transmission manuelle

9 995 \$

Moteur 16 soupapes à DACT et CVVT • 2 coussins gonflables frontaux • Siège du conducteur réglable en 8 directions • Radio AM/FM/CD/MP3/AUX • Appui-têtes arrière réglables • Dossier arriere rabattable 60/40 • Système de filtration de l'air de l'habitacle

(MODÈLE ACCENT GL 3 PORTES SPORT MONTRÉ)*

ACCENT

ACHAT COMPTANT *
10 695\$

ACCENT L 4 portes 2008
transmission manuelle

Moteur 16 soupapes à DACT et CVVT • 2 coussins gonflables frontaux • Siège du conducteur réglable en 8 directions • Radio AM/FM/CD/MP3/AUX • Dossier arriere rabattable 60/40 • Système de filtration de l'air de l'habitacle

(MODÈLE SANTA FE LIMITED 7 PASSAGERS MONTRÉ)*

À PARTIR DE SEULEMENT
25 995\$

SANTA FE GL 2.7L 2008
Moteur V6 2,7 L, traction avant, transmission manuelle

Moteur 24 soupapes à DACT et CVVT • 6 coussins gonflables • Contrôle électronique de la stabilité et antipatinage • Freins ABS avec répartition électronique de la puissance de freinage (EBD) et assistance au freinage (BA) • Radio AM/FM/XM/CD/MP3 • Jantes de 16 po en alliage • Glaces, verrouillage des portes et miroirs dégivrants à réglage électrique • Régulateur de vitesse • Climatiseur • Déglaceur d'essuie-glaces de pare-brise • Volant inclinable • Échappement double

HYUNDAI^{MC}

hyundaicanada.com

POLITIQUE

SUR CYBERPRESSE.CA

QUIZ

Qui a marqué deux buts lors du 1^{er} match de la finale de la Coupe Stanley? Tentez votre chance sur [cyberpresse.ca/quizsports](#)

SOCCER

Pascal Milano commente, dès 19h30, le match opposant l'Impact au Toronto Football club. Un rendez-vous à ne pas manquer sur [cyberpresse.ca/milano](#)



Jelena Jankovic

PHOTO AFP

PHOTOS DU JOUR

Découvrez notre sélection des meilleures photos du jour sur [cyberpresse.ca/photosdujour](#)

NOS BLOGUES



MALI ILSE PAQUIN Une carte de crédit pour polluer

Le jour où les Britanniques devront acheter des "droits à polluer" en même temps que de l'essence est-il pour bientôt?

Lisez la suite sur [cyberpresse.ca/paquin](#)



Utilisez le prêt hypothécaire pour votre maison. Et la remise en argent pour tout le reste.

Obtenez jusqu'à
50 000 \$
de remise en argent.
Offre d'une durée limitée¹

Grâce au prêt hypothécaire avec remise en argent de 7 %, vous vous sentirez chez vous dans votre maison.

Que vous achetiez une maison pour la première fois ou en ayez déjà acheté une auparavant, la première chose que vous souhaitez, c'est de vous sentir chez vous. Cela est maintenant possible grâce au prêt hypothécaire avec remise en argent de 7 % de TD Canada Trust. Vous obtenez une remise en argent correspondant à 7 % du montant du prêt lorsque vous optez pour un prêt hypothécaire à taux fixe d'une durée de sept ans². Renseignez-vous sur les autres prêts hypothécaires avec remise en argent offerts selon différentes

durées. Votre remise pourrait aller jusqu'à 50 000 \$! Et l'argent vous est versé dès que vous obtenez votre prêt hypothécaire. Utilisez cet argent pour acheter des meubles ou des appareils électroménagers, pour faire des rénovations, pour rembourser votre prêt hypothécaire ou à toute autre fin que vous jugez utile. **Il suffit de vous rendre à une succursale ou de fixer un rendez-vous chez vous avec un spécialiste mobile en prêts hypothécaires, à l'adresse [tdcanadatrust.com/rvph](#)**



Passez à une succursale, composez le 1-866-235-5003 ou allez à l'adresse [tdcanadatrust.com/pretshypothecaires](#)



Canada Trust

Des services bancaires confortables

Hydroélectricité

Terre-Neuve ne poursuivra pas Québec et Ottawa

LA PRESSE CANADIENNE

SAINT-JEAN, T.N.-L. — La ministre provinciale des Ressources naturelles de Terre-Neuve-et-Labrador, Kathy Dunderdale, affirme maintenant que son gouvernement n'a pas l'intention de poursuivre en justice les gouvernements du Canada et du Québec relativement au projet hydroélectrique Upper Churchill Falls, au Labrador.

Lors d'une conférence de presse plus tôt pendant la journée d'hier, M^{me} Dunderdale avait évoqué une telle poursuite parce que, selon elle, le gouvernement de Terre-Neuve n'aurait peut-être pas reçu sa juste part des retombées depuis que le projet a commencé à produire de l'électricité il y a 35 ans.

Le gouvernement terre-neuvien affirme avoir empoché environ 1 milliard pendant cette période, pendant que les coffres du Québec se seraient plutôt engraisés de 19 milliards.

Plus tard, M^{me} Dunderdale a toutefois indiqué aux journalistes s'être mal exprimée et a affirmé que son gouvernement n'envisage pas de poursuites en justice.

L'entente vient à échéance en 2041.

La loi pour les droits des foetus vise à interdire l'avortement, selon la FMSQ

LA PRESSE CANADIENNE

La Fédération des médecins spécialistes du Québec dit avoir obtenu confirmation de gens du Parti conservateur que le projet de loi C-484 a bel et bien pour objectif de donner des droits au foetus afin, en bout de ligne, d'abolir l'avortement au Canada.

Dans une rare incursion en politique, le 15 avril dernier, la Fédération avait dénoncé avec vigueur ce projet de loi privé présenté par le député conservateur d'Edmonton-Sherwood Park, Ken Epp.

Le projet de loi, intitulé « Loi sur les enfants non encore nés victimes d'actes criminels », aurait comme conséquence immédiate d'alourdir les sentences lors de crimes contre des femmes enceintes.

Dans sa formulation, toutefois, il ouvre aussi la porte à la reconnaissance des droits du foetus et donc au débat sur la légalité de l'avortement.

Le président de la Fédération, le D^r Gaétan Barrette, avait expliqué lors de sa sortie publique que la Fédération devait intervenir pour protéger ses membres contre d'éventuelles poursuites, mais surtout, pour éviter un retour à l'époque des avortements illégaux dans les sous-sols et les garages avec des broches à tricoter, selon son expression.

Depuis cette date, le D^r Barrette dit avoir reçu de très nombreux messages incendiaires, surtout en provenance du Canada anglais, l'accusant de tous les maux et lui promettant notamment de « brûler en enfer ».

Cependant, il ajoute avoir aussi reçu confirmation de gens du Parti conservateur dans l'ouest canadien que l'objectif du projet de loi C-484 était bien d'établir une reconnaissance des droits du foetus dans le but d'interdire l'avortement.

Le projet de loi a franchi l'étape de la deuxième lecture, au grand dam de la Fédération ainsi que de nombreux groupes de militants en faveur de l'avortement et ce, malgré le fait que les conservateurs soient minoritaires aux Communes.

* Reconnue pour l'excellence de la qualité globale de son service à la clientèle parmi les cinq grandes banques, selon les Indices de service à la clientèle obtenus par Synovate en septembre 2005 et 2006 et en août 2007. 1. Le prêt hypothécaire doit être demandé au plus tard le 30 juin et décaissé au plus tard le 29 août 2008. Les renouvellements de prêt hypothécaire doivent être signés et présentés à TD Canada Trust au plus tard le 30 juin 2008. TD Canada Trust se réserve le droit d'annuler, de prolonger ou de retirer l'offre en tout temps, sans préavis. 2. Certaines conditions s'appliquent. L'offre n'est valable que pour les immeubles résidentiels. La remise en argent maximale est de 50 000 \$. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre ou réduction de taux. Un montant proportionnel de la remise en argent doit être remboursé à la Banque en cas de remboursement du prêt hypothécaire avant l'échéance. L'offre ne s'applique pas au Prêt hypothécaire financé à 100 %.

Nouveau record dans les stations-service



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Les prix à la pompe ont tenté d'établir un record hier à Montréal, à 1,43\$ le litre. Les prix avaient déjà atteint ce niveau, mais très brièvement, après le passage de l'ouragan *Katrina*, en 2005. Hier, le prix du brut a continué son ascension sur le marché asiatique, alors que les marchés de New York étaient fermés pour le Memorial Day.

Débat d'urgence sur le prix de l'essence

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Les députés de la Chambre des communes ont tenu hier en soirée un débat d'urgence sur la fluctuation des prix de l'essence à la demande expresse du Bloc québécois.

C'est la porte-parole du Bloc québécois en matière d'industrie, la députée de Trois-Rivières Paule Brunelle, qui en a fait la demande en après-midi, obligeant le président de la Chambre, Peter Milliken, à répondre sur-le-champ.

M^{me} Brunelle a fait valoir que les prix à la pompe explosaient littéralement en ce moment, ayant passé de 1,08\$ en janvier à 1,39\$ dans la région de Trois-Rivières en avril. La députée a souligné aussi que le prix du brut grimpait à toute vitesse. « De 95 \$US en janvier, a-t-elle rappelé, il est passé à plus de 120 \$US le 14 mai 2008. »

M^{me} Brunelle et le Bloc craignent que cette tendance se poursuive et que le baril se transige à plus de 130 \$US en juillet 2008.

« Nous sommes dans une période où les gens planifient leurs vacances d'été, a fait valoir M^{me} Brunelle. Le prix de l'essence, qui ne cesse de monter, perturbe la saison touristique et nous craignons beaucoup pour les régions plus éloignées comme la Gaspésie et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. »

Le président de la Chambre, Peter Milliken, a accordé le débat d'urgence en affirmant que M^{me} Brunelle avait présenté « de bons arguments » pour le justifier.

Le Bloc tente également de faire adopter aux Communes, malgré l'opposition du gouvernement, un projet de loi qui modifierait la loi sur la concurrence et permettrait au commissaire à la concurrence de déclencher de son propre chef des enquêtes afin de savoir s'il y a collusion entre les pétrolières pour fixer les prix, notamment à l'étape du raffinage.

Mais ce projet de loi, à l'étape du comité, a été reporté « aux calendes grecques », comme l'a souligné à *La Presse* M^{me} Brunelle. « Tous les autres partis ont voté contre la voie rapide pour l'adoption de ce projet de loi avant l'été, affirme la députée. Avec ce débat d'urgence, je veux influencer le débat, je veux que l'on en parle davantage sur la place publique. Les consommateurs s'attendent à ce que les politiciens fassent quelque chose. Après, je pourrai revenir au comité et reformuler ma demande. Je veux forcer le jeu. »

La G37 sport de 330 chevaux. Un moteur à la toute fine pointe de l'avant-garde. Et l'une des silhouettes les plus spectaculaires que nous ayons dessinées. Éveillez vos sens bien avant d'arriver au resto. Au menu à infiniti.ca

INFINITI

S | Taux de financement à l'achat de **2,9%** jusqu'à 60 mois sur tous les modèles sport. | **OU** | Remise à l'achat jusqu'à **4500 \$*** sur le coupé sport G37 2008.

Infiniti de Brossard
9005, boul. Taschereau
Brossard (Québec)
450 445-5799

Infiniti Laval
305, boul. Saint-Martin Est
Laval (Québec)
514 382-8550

Meridien Infiniti
4000, rue Jean-Talon Ouest
Montréal (Québec)
514 731-7977

Spinelli Infiniti
345, boul. Brunswick
Pointe-Claire (Québec)
514 697-5222

*Remise à l'achat de 4500 \$ offerte sur le coupé sport G37 (G2SG78 AA00). Voyez votre concessionnaire Infiniti le plus près pour connaître tous les détails ou [Infiniti.ca](http://infiniti.ca). L'offre est en vigueur pour un temps limité, ne peut-être jumelée à aucune autre offre et peut faire l'objet de changement sans préavis.
3552516A

ACTUALITÉS



Le nouveau chef de Vision Montréal, Benoit Labonté, a présenté la future candidate dans Ahuntsic, Hasmig Belleli.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

STATUT DE MÉTROPOLE POUR MONTRÉAL

Labonté courtise les banlieues

ÉRIC CLÉMENT

Pour que Montréal obtienne plus facilement une entente avec Québec sur l'obtention du statut de métropole, Benoit Labonté croit que le maire Gerald Tremblay devrait profiter du prochain remaniement du comité exécutif de la Ville pour y accueillir deux élus des villes liées.

Fraîchement élu chef de Vision Montréal, M. Labonté a pris ses nouveaux quartiers dans les bureaux de l'opposition officielle, hier, et a débuté par une conférence de presse au cours de laquelle il a fait un clin d'œil appuyé aux maires de banlieue. Selon lui, la Ville doit s'assurer de leur soutien si elle veut arriver à convaincre Québec de lui donner plus d'argent.

M. Labonté a dit que «le problème» de Gerald Tremblay est «qu'il ne s'entend pas avec tous ses arrondissements, avec les maires des villes défusionnées et avec les maires des villes de la communauté métropolitaine de Montréal». Dans le contexte du projet de loi 22, il lui propose donc d'être «plus souple» et d'incorporer deux membres des villes liées au sein d'un comité exécutif élargi à 14 membres. «Cela créerait un front uni à Québec», croit-il.

Le candidat à la mairie en 2009 a aussi présenté ses orientations pour les mois à venir qui seront, a-t-il dit, «la plus longue campagne électorale de l'histoire de Montréal». Il a cité quatre piliers de son programme: rééquilibrer les pouvoirs des arron-

dissements vis-à-vis de la ville centre, augmenter leurs dotations, investir massivement dans la culture (design, patrimoine, architecture) et privilégier le développement durable.

Il promet de suivre «à la trace» l'administration Tremblay, de «dénoncer ses dérives» et d'être «intransigeant sur l'imputabilité». Mais il ne veut pas être un trublion. Il compte exercer ses nouvelles responsabilités «dans l'intérêt des citoyens et citoyennes de Montréal».

Benoit Labonté compte, à la manière de l'ex-maire Pierre Bourque, procéder à une intense tournée des arrondissements pour se faire connaître. «J'ai des idées, mais je suis aussi un gars de terrain, a-t-il dit. Les questions de notoriété

vont s'améliorer. Le maire de Québec, Régis Labeaume, avait commencé sa campagne avec 5 %, trois mois avant le début de sa campagne, et il a terminé avec près de 60 %.

Par ailleurs, il a dit être en accord avec M. Zampino sur sa promesse de ne pas hausser les taxes en 2009, comme l'indiquait *La Presse*, hier. «Il y a énormément de gras et de marge de manœuvre à l'interne qu'on peut encore dégager avant de passer à quelque hausse de taxes que ce soit, dit-il. Je l'ai vu à Ville-Marie. Juste en réorganisant le travail à l'interne, sans faire de coupes ni augmenter les taxes, on a réussi à dégager 5 % de notre marge de manœuvre.»

Il a aussi dit que l'arrivée du maire d'Anjou et de trois

conseillers à Union Montréal montre que l'administration Tremblay est «désespérée» depuis l'annonce du départ de Frank Zampino. «Est-ce qu'on se départ de Sidney Crosby pour le remplacer par un joueur de 3^e trio?» a-t-il demandé.

Enfin, il a présenté Hasmig Belleli aux médias. Élu de Vision Montréal de 1994 à 2005, M^{me} Belleli revient en politique. Elle sera la candidate de ce parti dans Ahuntsic en septembre dans le cadre de l'élection partielle qui vise à combler le poste du conseiller Pierre Lapointe, récemment décédé.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste
eric.clement@lapresse.ca

GASPILLAGE DE FONDS PUBLICS

Le vérificateur suggère une ligne pour les délateurs

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le vérificateur général de la Ville de Montréal, Michel Doyon, recommande à l'administration municipale d'imiter Toronto pour dénoncer des cas de gaspillage de fonds publics comme ceux survenus dans

l'arrondissement d'Outremont.

Cette suggestion se retrouve dans les premières pages de son rapport déposé hier soir au conseil municipal de la Ville de Montréal. M. Doyon précise que Toronto dispose d'une «fraud hotline», un service téléphonique pour aider le véri-

ficateur général à lancer une enquête.

M. Doyon se dit prêt à mettre en place ce service si la Ville lui accorde le budget. «(...) il est illusoire de penser qu'un vérificateur peut, dans le cadre normal de ses travaux, détecter des actes frauduleux, surtout

lorsque les montants en cause sont de faible importance», peut-on lire.

L'automne dernier, l'ex-maire de l'arrondissement d'Outremont, Stéphane Harbour, avait dû démissionner après des révélations sur des dépenses controversées. Il était notam-

ment question d'achats d'alcool. M. Doyon ne s'est pas penché sur les dépenses de l'arrondissement d'Outremont dans son rapport. Son rapport doit être présenté en détail ce matin.

Lisez plus de détails sur
cyberpresse.ca/vérificateur

lait

PRÉSENTE

EN COLLABORATION AVEC

Jean Coutu

TOUR DE L'ÎLE
DE MONTRÉAL 50K
DIMANCHE 01 JUIN 2008
FAITES DE L'AIR

INScrivez-VOUS

Aire bleue
Info-Féria

velo.qc.ca

521-velo

Québec

Montréal

3557701A

Début de l'« opération Raton » sur la Rive-Sud

MARTIN CROTEAU

Des agents de la faune ont commencé hier à épandre des vaccins oraux au sud de Montréal en espérant freiner la progression de la rage du raton laveur.

D'ici la fin de la semaine, un hélicoptère survolera une superficie de 600 km carrés allant de Verchères à Kahnawake, et larguera 45 000 biscuits contenant le vaccin.

L'an dernier, 66 cas de rage du raton laveur ont été recensés en Montérégie et en Estrie. Et 10 autres cas ont été répertoriés

depuis le début de l'année. Voulant éviter que l'épidémie se propage jusqu'à la métropole, le ministère des Ressources naturelles espère immuniser 75 % des animaux qui arpentent les milieux habités de la Rive-Sud. Un autre épandage à grande échelle aura lieu en août. L'opération coûtera 5 millions de dollars.

Le gouvernement invite les citoyens à faire vacciner leurs animaux domestiques et à signaler tout raton laveur, renard ou mouffette ayant un comportement suspect.



Marie-Lyne Chevalier, technicienne en santé animale, montre un biscuit contenant le vaccin contre la rage.

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

VENTE ÉTIQUETTES ROUGES

JUSQU'AU 2 JUIN

Les économies^{MC}: les nouvelles Corolla et Matrix 2009 complètement redessinées, élues voitures de l'année par la nature.

GAGNEZ UNE LOCATION DE 36 MOIS EN FAISANT L'ESSAI ROUTIER D'UNE COROLLA OU D'UNE MATRIX 2009*

la nouvelle COROLLA 2009



PRIX PLUS BAS à l'achat à partir de

14 565\$*



Ville : 7,5 L/100 km[†]

Route : 5,6 L/100 km[†]

Véhicule à émissions ultra faibles

la nouvelle MATRIX 2009

AUSSI OFFERTE EN TRACTION INTÉGRALE



PRIX PLUS BAS à l'achat à partir de

15 705\$*



Ville : 7,8 L/100 km[†]

Route : 6,2 L/100 km[†]

Véhicule à émissions ultra faibles

VOTRE NOUVELLE TOYOTA PART TOUJOURS AVEC LE PLEIN D'ESSENCE, L'ASSISTANCE ROUTIÈRE ET DES TAPIS PROTECTEURS.



des modèles Corolla CE 2009 (modèle BU42EM AA) et Matrix 2009 (modèle KU40EM AA). Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. ^{MC} Marque de commerce de l'Association des concessionnaires Toyota du Québec utilisée sous licence. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant. * Résidents du Québec, 18 ans et plus. Règlement chez votre concessionnaire Toyota participant. La date limite pour participer au concours est le 30 mai 2008.

* PDSF pour les modèles Corolla CE 2009 de base (modèle BU42EM AA) et Matrix 2009 de base (modèle KU40EM AA) neufs en stock. Les modèles illustrés sont une Corolla S (modèle BU44EM AA - PDSF de 18 930 \$) et une Matrix XRS (modèle CE40EM AA - PDSF de 25 220 \$). Les frais de transport et de préparation (1 140 \$ pour chacun des deux modèles), l'immatriculation, l'assurance et les taxes sont en sus. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle. † Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2009 pour une transmission manuelle pour le moteur de 1,8 litre, 4 cylindres.



TOYOTA
faire toujours mieux

economie.ca

ACTUALITÉS

L'ADQ sort du rouge

> Déficit de 144 530 \$ pour le PQ > Baisse de contributions pour le PLQ

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — L'Action démocratique du Québec n'est plus dans le rouge. C'est le Parti québécois qui vient d'y plonger, révèle un rapport du Directeur général des élections sur les états financiers 2007 des partis politiques.

La formation de Mario Dumont s'est refait une santé financière grâce à son succès électoral du 26 mars et à sa frugalité. Elle a effacé son déficit accumulé d'un million de dollars, un boulet qu'elle traînait depuis sa débâcle aux élections de 2003.

De son côté, le Parti libéral continue de nager dans l'argent même s'il a dépensé pas moins de 20,3 millions de dollars en 2007.

Selon le rapport du DGE, l'actif net de l'ADQ au 31 décembre 2007 s'élève à 144 274\$. C'est la

première fois en cinq ans que le parti n'écrit pas son bilan à l'encre rouge. Il affichait un déficit se situant entre 1 et 1,5 million depuis 2003. « Ce redressement est significatif », observe le porte-parole du DGE, Denis Dion.

L'ADQ a engrangé des revenus de 5,9 millions de dollars en 2007. De cette somme, 3,4 millions proviennent des dons populaires, qui ont fait un bond spectaculaire de 677 % par rapport à 2006, une année de vaches maigres. L'ADQ a fait mieux que lors de la précédente année électorale (3 millions en dons en 2003).

Le parti de Mario Dumont a dépensé 4,6 millions en 2007. L'excédent a servi en grande partie à éponger le déficit accumulé.

C'est au tour du Parti québécois de composer avec un déficit, pour la première fois depuis au moins

une bonne douzaine d'années, soit le plus loin que le DGE a pu remonter. Le manque à gagner de 144 530 \$ est plutôt modeste. Mais si on exclut les associations de circonscription, qui affichent une performance positive, le siège social du parti enregistre un déficit de 688 700 \$.

« Le Parti québécois est dans le rouge, mais sa santé financière n'est pas inquiétante en raison de la capacité de ce parti à amasser des contributions », explique Denis Dion.

La formation de Pauline Marois demeure en effet celle qui a le plus grand nombre de donateurs, 30 926 en 2007. Ils lui ont donné en moyenne 162 \$ chacun pour un total de cinq millions.

Un donateur de l'ADQ est, en général, plus généreux que celui du PQ. Les 9197 donateurs

à la caisse adéquate – ils sont quatre fois plus nombreux qu'en 2006 – ont versé 372 \$ chacun en moyenne.

Le Parti libéral est toujours la formation qui engrange le plus de revenus grâce aux contributions populaires, avec 7,17 millions de dollars en 2007. C'est toutefois la première fois en cinq ans que les libéraux récoltent moins de huit millions. Le PLQ est le seul parti dont les contributions ont diminué en 2007 (-14 %). Les libéraux ont compté sur 17 520 donateurs, une baisse de 34,4 % par rapport à 2006. La contribution moyenne a toutefois augmenté de 30,7 % pour s'établir à 409 \$.

Le PLQ a ouvert les vannes durant l'année électorale 2007 en dépensant 20,3 millions de dollars. Ses revenus se sont élevés à 13,6 millions, ce qui

cause un déficit de 6,7 millions. Or, comme ses coffres sont bien garnis, le PLQ a un actif net de 4,9 millions. Les libéraux possédaient tout un trésor de guerre à la fin de 2006, quelques mois avant le déclenchement des élections: un actif net de 11,4 millions de dollars.

Lors de la campagne électorale, les libéraux ont dépensé 9,5 millions, passant près de la limite de 10 millions permise par la loi. L'ADQ a fait une campagne modeste en se contentant de 2,5 millions. Le Parti québécois a fait des dépenses électorales de l'ordre de 7,8 millions.

LE FINANCEMENT DES PARTIS

Actifs nets au 31 décembre 2007

PLQ: 4,9 millions

ADQ: 144 274 \$

PQ: -144 320 \$

Revenus tirés des contributions populaires en 2007

PLQ: 7,17 millions, baisse de 14,2 % par rapport à 2006

PQ: 5 millions, hausse de 20,5 %

ADQ: 3,4 millions, hausse de 677 %

HEURES D'OUVERTURE

Les constats d'infraction en chute libre

VIOLAINE BALLIVY

Le nombre de commerces épinglés pour avoir contrevenu à la Loi sur les heures d'ouverture est en chute libre depuis 2004. Les changements apportés à la législation l'an dernier y sont pour beaucoup. Mais alors que Québec salue la docilité des entreprises, les travailleurs, eux, sont septiques.

Selon les données obtenues par *La Presse*, les inspecteurs du ministère du Développement économique ont remis presque quatre fois moins de constats d'infraction au cours des 12 derniers mois qu'en 2004, qui sont passés de 393 à 116.

Le nombre de visites menées est pourtant demeuré sensiblement le même, oscillant autour de 700 par année. Le Ministère conclut donc que ces chiffres « démontrent un grand respect de la loi par les commerces de détail », dit la porte-parole France Verrette.

Les modifications apportées à la loi en décembre 2006 permettant désormais aux commerces du secteur de l'alimentation d'opérer sans contrainte de personnel jusqu'à 20 h les fins de semaine, au lieu de 17 h, expliqueraient en bonne partie cette baisse puisque la plupart des commerces fautifs ont été pris en flagrant délit en employant plus de quatre employés en dehors des heures permises par le règlement.

Très peu de plaintes

Mais Louis Bolduc, directeur adjoint du Syndicat des travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), est d'avis que ces chiffres cachent une réalité tout autre. « Je suis très surpris de cette baisse. Le débat sur les heures d'ouverture a fait beaucoup jaser l'an dernier, et peut-être que cela a eu un impact sur les employeurs. » Un impact « temporaire », précise-t-il. Car selon lui, les grandes chaînes de supermarchés n'hésitent pas à transgresser la loi, particulièrement les jours fériés, en faisant travailler jusqu'à 20 employés en même temps. Les amendes, qui oscillent entre 1500 \$ et 9000 \$ – pour une troisième infraction – seraient loin d'être suffisantes pour dissuader les commerçants. Tout comme le nombre d'inspecteurs du Ministère, qui varie de 5 à 7. « Il y a des milliers de commerces au Québec. C'est loin d'être assez. »

Le Ministère ne croule pourtant pas sous les plaintes des citoyens. Au début du mois dernier, le ministre du Développement, Raymond Bachand, a invité les citoyens à porter plainte s'ils constatent que les commerces ne respectent pas la loi qui impose un maximum de quatre employés lors de certains jours fériés. Les chiffres obtenus par *La Presse* révèlent aussi que les Québécois sont de moins en moins nombreux à dénoncer un commerce hors la loi. Si peu nombreux, en fait, que depuis 2006, les inspections ne se font plus uniquement à la suite d'une dénonciation.

« Les gens ne vont quand même pas se plaindre en sachant qu'ils risquent d'avoir un moins bon service si le nombre d'employés est réduit », proteste M. Bolduc, qui réclame que Québec adopte un nouveau règlement plus sévère qui obligerait les commerces à fermer complètement leurs portes lors des congés fériés, plutôt que de permettre une ouverture partielle avec un nombre limité d'employés.

Le 24 juin dernier, à peine cinq commerçants ont été mis à l'amende pour avoir fait travailler plus de quatre employés en ce jour férié de la Saint-Jean-Baptiste. Le Ministère avait reçu 32 plaintes et effectué 90 visites-surprises.



LE SAMEDI 31 MAI

Notre centre d'appels sera ouvert de 10 h à 16 h

CONTINUEZ LA BELLE VIE

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

- + Remboursables quotidiennement, sans pénalité.
- + Taux annuel minimum garanti.
- + Émission 2008: offerte **jusqu'au 31 mai**.

OBLIGATIONS À TAUX PROGRESSIF

- + Remboursables chaque année, à leur date anniversaire, sans pénalité.
- + Taux progressifs garantis pour 10 ans.
- + Offertes à l'année.

Pour en savoir plus sur ces produits et sur notre gamme de produits sécuritaires, téléphonez-nous ou consultez notre site Internet.

ÉPARGNE PLACEMENTS QUÉBEC

VOS ÉCONOMIES GARANTIES À 100 %

1 800 463-5229 | www.epq.gouv.qc.ca



Épargne
Placements
Québec

ON VEUT PAS QUE ÇA ARRÊTE!

LOTO QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2008-05-26

Quinté	Panor	Triple
3 096 4 5713	01 05 10 11 12 13 14 15 22 24 27 29 31 32 44 48 49 57 64 69	02 04 14 18 22

Astro Jour - Mois - Année - Signe
20 JUIN 16 SAGITTAIRE

Extra 8244581

Mise en jeu

PARIEZ SUR VOS JOUEURS FAVORIS !
DEMANDEZ LE PROGRAMME 2.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ACCOMMODEMENTS RELIGIEUX

Le maire de Saguenay blâme les athées

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
LE SOLEIL

Le maire de Saguenay, Jean Tremblay, qui avait déjà mis son grain de sel dans le débat sur la place de la religion dans l'espace public l'automne dernier, a repris son bâton de pèlerin, hier, imputant aux «athées» la genèse du débat sur les accommodements religieux.

Dans une lettre envoyée aux médias, M. Tremblay avance en effet que «le problème qu'on appelle accommodements raisonnables n'est pas celui engendré par les pratiques religieuses des immigrants. C'est une question soulevée par les personnes sans croyances religieuses, dites athées, qui cherchent à éliminer la présence de Dieu dans toutes les sphères de la société».

Évoquant par la suite une sorte de manigance de la part des non-croyants, M. Tremblay ajoute que «comme ils savent qu'il est impossible d'empêcher la population de prier en privé, ils ont choisi de l'éliminer de la place publique, ce qui aura pour effet d'affaiblir considérablement la Foi en Dieu dans la population en général».

Dons à la Birmanie et à la Chine

Ottawa change sa façon de faire

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — La promesse du gouvernement fédéral de verser aux organismes humanitaires actifs en Birmanie et en Chine la même somme que ces ONG ont recueillie auprès des Canadiens a dû être revue hier, après que certains eurent déploré sa limitation entre le 15 mai et le 6 juin.

Des groupes humanitaires ont fait valoir que le lot de dons était beaucoup plus grand dans les 72 heures suivant une catastrophe. L'offre excluait ainsi les dons faits immédiatement après le passage de l'ouragan *Nargis* en Birmanie, le 2 mai, et après le tremblement de terre en Chine, le 12 mai.

Pressée sur la question hier par la députée libérale Diane Marleau, la ministre de la Coopération internationale, Bev Oda, a finalement annoncé à la Chambre des communes que les directives avaient changé.

La ministre avait annoncé à Ottawa jeudi dernier que le gouvernement donnerait la somme équivalente des dons de particuliers aux organismes humanitaires.

Le programme couvrira désormais une période de six semaines à partir du jour du passage de l'ouragan ou du tremblement de terre.

La station de métro Georges-Vanier fermée pendant trois mois

La station Georges-Vanier, sur la ligne orange du métro de Montréal, sera fermée pendant plus de trois mois, ce printemps et cet été. La Société de transport de Montréal (STM) précise que, pour réaliser d'importants travaux, elle se voit dans l'obligation de fermer la station Georges-Vanier en tout temps du 2 juin au 5 septembre, inclusivement. La STM a donc mis en place un service de navette d'autobus qui circulera aux 10 minutes, aux mêmes heures que celles de l'ouverture du métro, entre les stations Georges-Vanier, Lionel-Groulx et Lucien-L'Allier pour toute la durée des travaux. Ces trois stations sont situées dans le quartier de la Petite-Bourgogne, dans le sud-ouest de Montréal.

— La Presse Canadienne



solarium
SERVITECH
LES EXPERTS
AU QUÉBEC
1-800-567-0443
solarium-servitech.com

Dans un communiqué accompagnant sa lettre, M. Tremblay a indiqué qu'il n'accorderait pas d'entrevues sur le sujet, «son calendrier étant particulièrement chargé (... et) la bonne marche des affaires quotidiennes de la Ville de Saguenay lui demandant tout son temps».

Le maire Tremblay avait fait des vagues devant la commission

Bouchard-Taylor lorsqu'il avait plaidé, en septembre dernier, pour un retour de la religion dans les affaires publiques et pour une présence de la religion catholique dans les institutions politiques.

Dans sa lettre d'hier, il affirme que la commission n'arrive à «rien de concluant» parce qu'elle passe à côté des vraies questions. «L'État

peut bien essayer de définir des valeurs, mais il faut se rappeler que c'est la Bible qui l'inspire. (...) Depuis 2000 ans, écrit-il, la Foi en Dieu anime les sociétés qui ont marqué l'histoire et on ne peut s'éloigner trop longtemps de ces vérités sans tomber dans des débats qui ne mènent nulle part.»

«En quoi la société québécoise

a-t-elle évolué en demandant le retrait du crucifix, la recommandation d'interdire la récitation d'une prière aux assemblées d'un conseil municipal ou en autorisant le port du hidjab? Ce n'est pas à ces questions qu'il faut réfléchir, mais à celle de la Foi en Dieu. La prière, le hidjab et le crucifix n'en sont que les conséquences.»



L'ÉVÉNEMENT
L'ESSAYER
C'EST L'ADORER



LA TOUTE NOUVELLE
SX4 BERLINE 2008

Efficacité énergétique : 9,2 L/100 km en ville; 6,5 L/100 km sur l'autoroute / Climatiseur / Glaces à commande électrique / Verrouillage électrique des portières / Rétroviseurs à commande électrique / Télédéverrouillage

 FINALISTE MEILLEURE NOUVELLE PETITE VOITURE 2008

SX4.ca

0 %^{††}
DE FINANCEMENT À L'ACHAT PENDANT 48 MOIS

0 \$
D'ACOMPTE À LA LOCATION

LOCATION À PARTIR DE
205 \$^{*} @ 1,5 %**
PAR MOIS



PDSF INITIAL DE 17 195 \$*
MODÈLE SPORT ILLUSTRÉ

Le Grand Vitrara gagnant de la Clé d'OR 2008 dans la catégorie utilitaires sport compacts

L'ANNUEL DE L'AUTOMOBILE 2008



PDSF INITIAL DE 25 595 \$*
MODÈLE JLX ILLUSTRÉ

GRAND VITARA 2008

Quatre roues motrices / Glaces à commande électrique / Verrouillage électrique des portières / Rétroviseurs à commande électrique / Télédéverrouillage / Climatiseur

0 %^{††}
DE FINANCEMENT À L'ACHAT PENDANT 72 MOIS

0 \$
D'ACOMPTE À LA LOCATION

LOCATION À PARTIR DE
329 \$^{*} @ 1,9 %**
PAR MOIS*



PDSF INITIAL DE 20 695 \$*
MODÈLE JLX AWD ILLUSTRÉ

SWIFT+ 2008

Efficacité énergétique : 8,7 L/100 km en ville; 5,8 L/100 km sur l'autoroute / Cache-bagages / Coussins gonflables avant et latéraux intégrés aux sièges / AM/FM/lecteur CD/MP3 (4 haut-parleurs)

VERSEMENTS HEBDOMADAIRES DE
41,10 \$^{*}**
À L'ACHAT

0 %^{††}
DE FINANCEMENT À L'ACHAT PENDANT 60 MOIS



MODÈLE S ILLUSTRÉ
PDSF INITIAL DE 13 995 \$*

LA TRACTION INTÉGRALE OFFRANT LE MEILLEUR RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE AU CANADA

SX4 MULTISEGMENT 2008

Traction intégrale intelligente / Glaces à commande électrique / Verrouillage électrique des portières / Rétroviseurs à commande électrique chauffés / Régulateur de vitesse électronique / Télédéverrouillage

0 %^{††}
DE FINANCEMENT À L'ACHAT PENDANT 48 MOIS

0 \$
D'ACOMPTE À LA LOCATION

LOCATION À PARTIR DE
225 \$^{*} @ 1,5 %**
PAR MOIS



PDSF INITIAL DE 18 995 \$*
MODÈLE SPORT ILLUSTRÉ

Visitez **suzuki.ca** pour trouver le concessionnaire le plus près.

Avec chaque nouvelle SUZUKI, vous obtenez : une assistance routière de 5 ans, kilométrage illimité, et une garantie limitée de 5 ans ou 100 000 kilomètres sur le groupe motopropulseur.



TRANSPORTEUR OFFICIEL



PROGRAMME SUZUKI DIPLOMÉS POUR LES



SUZUKI

Un mode de vie !

LES CONSOMMATEURS DEVRAIENT LIRE CECI : ces offres d'une durée limitée peuvent être modifiées sans préavis. *Offres d'une durée limitée s'adressant à des particuliers admissibles au crédit (S.A.C.) à l'achat ou à la location d'une nouvelle Swift+ 2008 à boîte de vitesses manuelle (MODÈLE STR48C8) / Tel qu'illustré, PDSF de 16 295 \$ pour une Swift+ 2008 à boîte de vitesses manuelle (MODÈLE LNB158) / Tel qu'illustré, PDSF de 29 745 \$ pour un Grand Vitrara JLX 2008 (les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus). **Fin de ce qui concerne les offres de location de la SX4, berline, de la SX4, JLX AWD et du Grand Vitrara, les mensualités sont de 205 \$ / 329 \$ pendant 60 mois (incluant les frais de destination et de livraison de 1 250 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$). L'acompte de 0 \$ / 0 \$ / 0 \$ ou échange équivalent, aucun dépôt de sécurité, 48 \$ * taxes pour l'enregistrement des sûretés mobilières, les frais d'acquisition de 350 \$, les frais administratifs, l'immatriculation et la première mensualité sont exigés à la prise d'acte du bail de location. Kilométrage annuel autorisé de 20 000 km (0,10 \$ / km excédentaire). *** Dans le cas de l'offre spéciale de financement à versements hebdomadaires à l'achat d'une Swift+, le PDSF est de 13 995 \$, avec 0 \$ d'acompte et un taux de pourcentage annuel de 1,9 %, pour un délai de 364 versements hebdomadaires de 41,10 \$, les taxes et autres frais sont en sus. ** Le financement au taux de 0 % est offert pendant 48 mois à l'achat d'une SX4 berline 2008 ou d'une SX4 hayon 2008. Le financement au taux de 0 % est offert pendant 72 mois à l'achat d'un Grand Vitrara 2008. Le financement au taux de 0 % est offert pendant 60 mois à l'achat d'une SX4 multisegment 2008. Les mensualités de 205 \$, 329 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais de destination et de livraison de 1 195 \$ / 1 250 \$ / 1 395 \$, les taxes et autres frais sont en sus. Les mensualités de 329 \$, 205 \$ et 225 \$ sont à verser pendant 60, 60 et 48 mois respectivement. Les mensualités de 41,10 \$ sont à verser pendant 60 mois. Les taxes administratifs, les frais

ACTUALITÉS



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Selon des données émanant de Statistique Canada, du ministère fédéral des Transports et colligées par l'organisme, environ 2400 enfants sont, chaque année, grièvement blessés dans une collision avec un véhicule. Une trentaine d'entre eux succombent à leurs blessures.

Les rues résidentielles dangereuses pour les enfants

ANDRÉ DUCHESNE

Un enfant heurté par une voiture roulant à 50 km/h a 80% de risques de mourir alors qu'il a 95% de chances de survivre à une collision à 30 km/h, affirme l'organisme SécuritéJeunes Canada, qui a lancé hier matin une campagne de prévention pour le respect de la vitesse dans les rues résidentielles.

Celles-ci seraient les plus dangereuses pour les enfants, notamment dans les zones urbaines, dit l'organisme. Trop d'automobilistes roulent au-dessus de la limite dans les rues secondaires, ce qui accroît les risques de collisions avec les piétons.

Cette situation est particulièrement dangereuse avec les jeunes, soutient Denyse Boxell, chef de projet chez SécuriJeunes. « Les enfants ne peuvent être considérés comme de mini adultes, dit-elle. Ils n'ont pas le même jugement, n'ont pas la même vision périphérique. »

Selon des données émanant de Statistique Canada, du ministère fédéral des Transports et colligées par l'organisme, environ 2400 enfants sont, chaque année, grièvement blessés dans une collision avec un véhicule. Une trentaine d'entre eux succombent à leurs blessures. Au Québec, 54 piétons âgés de 0 à 14 ans sont morts des suites d'une collision avec une voiture entre les années 2000 et 2005.

En entrevue à *La Presse*, M^{me} Boxell a précisé qu'une étude plus approfondie des données indique que les accidents avec les jeunes de 0 à 5 ans sont en baisse et ceux avec les jeunes

de 5 à 9 ans sont en forte baisse. Étonnamment, ces données ne se trouvaient pas dans les documents remis aux médias (voir tableau).

« Les jeunes piétons qui décèdent sont en général des garçons âgés de 10 à 14 ans qui traversaient la rue à une intersection située dans un rayon de cinq kilomètres de leur

« Les enfants ne peuvent être considérés comme de mini adultes. Ils n'ont pas le même jugement, n'ont pas la même vision périphérique. »

maison, affirme l'organisme. La plupart des collisions se produisent entre 15h et 18h, soit aux heures de pointe qui coïncident avec la fin de la journée de travail. »

Invité à commenter le contenu de la campagne, le porte-parole de Vélo Québec, Patrick Howe,

exprime un certain malaise. Il se questionne sur la méthodologie de l'enquête et le contenu du message qui n'a rien de neuf à ses yeux.

« Qu'on nous dise que la majorité des victimes sont des jeunes adolescents de 10 à 14 ans me paraît normal. Mais faut-il les attacher devant leur appareil Nintendo

pour autant? demande-t-il. Quant aux rues résidentielles, c'est normal qu'elles soient plus dangereuses. Les enfants ne jouent pas au hockey bottine sur les autoroutes, à ce que je sache. Nous ne sommes pas contre la vertu, mais nous avons un certain malaise face à cette façon d'agir des épouvantails.»

M. Howe rappelle que le gouvernement du Québec a

déjà pris des initiatives intéressantes en la matière en offrant aux villes de devenir responsable de la réglementation de la vitesse. « La Ville de Montréal a déjà sauté là-dessus et prévoit faire diminuer la vitesse de 50 à 40 km/h dans les rues secondaires », rappelle-t-il.

PIÉTONS BLESSÉS MORTELLEMENT À LA SUITE D'UN ACCIDENT DE TRANSPORT AU CANADA

GROUPE D'ÂGE		ANNÉES				
		2000	2001	2002	2003	2004
1 À 4 ANS		11	19	6	15	9
5 À 9 ANS		14	13	12	9	6
10 À 14 ANS		21	15	10	15	9

Source : Statistique Canada

Vivez à fond
VIVEZ LA

VIBE

ROUTE*: 6,2L/100 KM
VILLE*: 8,0L/100 KM

Voici la toute nouvelle **VIBE 2009** de Pontiac
Voyez ce que la Vibe 2009 vous offre de plus.

	VIBE	MATRIX
Système de communication et d'assistance OnStar ³	OUI	NON
Antipatinage	OUI	NON
Système Stabilitrak ^{MC} de contrôle de la stabilité	OUI	NON
Prise de courant 115 V	OUI	NON
Garantie groupe motopropulseur	5 ans – 160 000 km	5 ans – 100 000 km
Assistance routière	5 ans – 160 000 km	3 ans – 60 000 km

Modèles de base comparés. Selon l'information de 2009 disponible de la concurrence.

VIBE

LOUEZ À

248 \$¹

Location 48 mois

Préparation et frais de transport de 1160\$ INCLUS

COMPTANT

0 \$

ACHETEZ À PARTIR DE

15 995 \$²

PONTIAC CARBUREZ À L'ÉMOTION

OFFRESPONTIAC.CA

PONTIAC
BUICK
GMC

LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS
5 ANS
160 000 KM*

* GARANTIE LIMITÉE SUR
LE GROUPE MOTOPROPULSEUR
* ASSISTANCE ROUTIÈRE
* TRANSPORT DE COURTOISIE

* SELON LA PREMIÈRE ÉVALUATION. CARBONS POUSSÉS MOYEN DÉTAILS SUR LA GARANTIE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

GAGNEZ VOTRE CIEL!
DONNEZ VOTRE VIEILLE VOITURE.
Obtenez un crédit de 750\$

applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule GM neuf admissible lorsque vous envoyez votre vieux véhicule se reposer au ciel. Visitez autos-o-ciel.ca ou votre concessionnaire GM pour connaître tous les détails.

GM paie les
2 premières
mensualités*!

3556757

EN BREF

Daniel Cormier de retour devant le tribunal

En proces depuis l'automne sous les accusations d'avoir agressé sexuellement une fillette de 10 ans qu'il dit avoir épousée, le pseudo-pasteur de la défunte Église du centre-ville, Daniel Cormier, était de retour devant le tribunal hier, menottes aux poignets. Âgé de 57 ans, il est cette fois accusé de bris d'engagement et de harcèlement. Le ministère public s'étant opposé à son élargissement, le juge Claude Leblond, de la Cour du Québec, a reporté son enquête sur cautionnement à aujourd'hui. Selon certaines informations, Cormier serait entré en contact par internet avec la victime, contrevenant du même coup à un ordre judiciaire lui interdisant toute communication avec elle. Les événements se seraient produits entre le 14 mai et le 25 mai. Aujourd'hui âgée de 18 ans, la jeune femme a témoigné au début du mois au procès de Cormier. Ce dernier a été arrêté en début de soirée dimanche, sur le boulevard Saint-Laurent près de Jean-Talon. Il est détenu depuis. Outre de connaître le résultat de l'enquête sur mise en liberté provisoire, on devrait être fixé aujourd'hui sur ce qu'il advient de son interminable procès devant la juge Sylvie Durand.

André Cédilot

Condamné à mort en Arabie Saoudite : son père plaide sa cause

Le père d'un Montréalais menacé de décapitation en Arabie Saoudite a plaidé la cause de son fils directement devant des juges saoudiens. Ali Kohail a témoigné la semaine dernière devant la Cour d'appel de l'Arabie Saoudite, prenant la défense de son fils Mohamed, qui en appelle d'une condamnation à mort. La décision en appel doit être rendue d'ici le 7 juin. Mohamed Kohail, âgé de 23 ans, est accusé du meurtre en janvier 2007 d'un homme qui s'en serait pris à son frère plus jeune, Sultan. Ce dernier a été condamné à 200 coups de fouet plus tôt cette année, mais il a aussi porté sa condamnation en appel. La famille Kohail a dit avoir mis la main sur de nouveaux éléments de preuve démontrant que Mohamed, un citoyen canadien, n'est pas responsable de la mort de Munzer Haraki, 19 ans. Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Rodney Moore, a déclaré que le gouvernement canadien «demande aux autorités saoudiennes de renverser la condamnation à mort». Il a ajouté que l'ex-ministre Maxime Bernier a écrit à son homologue saoudien pour demander une révision du jugement.

judgement.

Une chirurgie plastique tourne mal

Une femme de 25 ans meurt des suites de complications sur la table d'opération

TRISTAN PÉLOQUIN

Ce qui devait être une banale chirurgie esthétique du nez a tourné au drame, jeudi dernier, dans une clinique privée de Montréal. Valérie Castonguay, une femme de 25 ans fraîchement diplômée en droit, est morte des suites de complications survenues sur la table d'opération.

La coroner Michelle Houde a entamé une investigation au sujet de l'incident qui s'est produit à la Clinique de chirurgie esthétique et plastique René Crépeau, avenue Seaforth, à Montréal.

Selon nos informations, le décès de la jeune patiente semble découler de complications liées à l'anesthésie.

Les techniciens d'Urgences-santé ont été appelés sur les lieux vers 10h30, pour un «problème inconnu». La patiente, qui était vivante mais inconsciente à l'arrivée

des ambulanciers, a immédiatement été transportée à l'Hôpital général de Montréal, situé à quelques dizaines de mètres seulement.

Ce n'est que plus tard dans la soirée que son décès aurait été constaté.

En avril 2004, la femme d'affaires Micheline Charest, cofondatrice de Cinar, était morte dans des circonstances semblables, à la suite de complications découlant de l'anesthésie. M^{me} Charest, alors âgée de 51 ans, était en excellente forme physique. Rien ne permet pour l'instant de faire un rapprochement direct entre les deux cas.

Le père de Valérie Castonguay, Gérard Castonguay, joint hier matin au téléphone, a catégoriquement refusé de parler de l'affaire avant la publication du rapport du coroner.

Le D^r René Crépeau, propriétaire de la clinique du même nom, n'a pas répondu à la demande d'entrevue de *La Presse*. Le médecin spé-

cialiste, membre de l'Association canadienne de chirurgie plastique, jouit d'une excellente réputation. Il a occupé pendant plusieurs années le poste de vice-président de l'Association des spécialistes en chirurgie plastique et esthétique

Le Collège des médecins n'avait pas été mis au courant de l'affaire en début de journée hier.

Selon l'avocat Jean-Pierre Ménard, spécialiste des erreurs médicales, les décès survenant lors de chirurgies esthétiques restent

cins ne font pas nécessairement lien avec la chirurgie esthétique.»

Chose certaine, selon M. Ménard, ce genre d'incident «nous démontre que les chirurgies esthétiques ne sont jamais des opérations banales. Il y a certainement matière à se poser une foule de questions sur l'organisation de ces cliniques privées et la compétence des médecins qui effectuent les opérations», affirme-t-il.

Le décès de Valérie Castonguay survient à quelques semaines de l'entrée en vigueur d'un nouveau règlement provincial qui obligera tous les cabinets de chirurgie privée à obtenir un permis dit de Centre médical spécialisé (CMS). Cette réglementation couvrira plusieurs aspects de la pratique chirurgicale, dont le protocole de salubrité, l'état de l'équipement et l'organisation du travail.

15 000 \$ d'amende pour avoir harcelé un couple d'homosexuels

MARTIN CROTEAU

Le Tribunal des droits de la personne condamne un jeune homme de Pointe-Claire et son père à verser 15 000 \$ à un couple d'homosexuels pour harcèlement. Dans une décision rendue la semaine dernière, la juge Michèle Rivet a donné raison à Théo Wouters et Roger Thibault, figures bien connues dans la communauté gaie, qui disaient avoir été humiliés à répétition par leur jeune voisin.

À plusieurs reprises entre avril et novembre 2003, le jeune homme -identifié par les initiales X.Y. puisqu'il était mineur au moment des faits- a injurié les plaignants. Il a aussi lancé un rouleau de papier hygiénique et un projectile enflammé sur leur propriété.

Joint en soirée, Roger Thibault s'est dit soulagé par la décision, qui met fin à cinq années de bataille. «C'est un poids de moins sur nos épaules. Cet épisode nous a tellement blessés, on a tellement vécu dans la crainte, on est contents que la Cour demande à ce jeune d'arrêter.»

X.Y. est membre de l'Église Brethen, un ordre d'obédience protestante qui considère l'homosexualité comme un péché. N'ayant pas été à l'école, il a été éduqué à la maison selon de stricts préceptes religieux.

Après avoir arrêté l'adolescent, la police avait choisi de ne pas tenter de poursuites criminelles, l'invitant à envoyer une lettre d'excuses à ses victimes, à écrire un essai sur les droits humains, et à suivre une thérapie.

Jugeant que les excuses n'étaient pas sincères, le couple Wouters-Thibault a porté la cause devant la Commission des droits de la personne et de la jeunesse. En août dernier, l'organisme gouvernemental a recommandé au jeune homme et à son père de verser 10 000 \$ aux demandeurs. Mais ceux-ci ont refusé, préférant s'en remettre au Tribunal des droits de la personne.

«La bataille n'était pas entre un côté qui disait "nous avons le droit de le faire" et de l'autre ces messieurs offensés, explique l'avocat de X.Y., Julius Grey. Tout le monde acceptait que ce qui était arrivé n'aurait pas dû arriver.»

Importante victoire

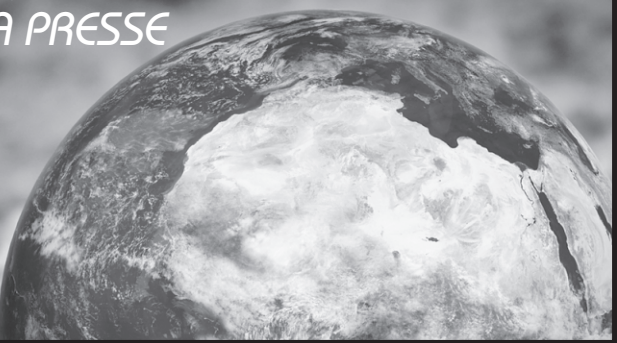
Le juriste s'est dit satisfait de la décision, puisque le tribunal a tenu compte de l'âge de X.Y. et de la lettre d'excuses qu'il avait expédiée aux plaignants. Dans ces circonstances, il croit peu probable que ses clients décident de faire appel de la décision.

N'empêche, la décision constitue une importante victoire pour les droits des homosexuels, estime l'avocat qui représentait les plaignants, Maurice Drapeau.

«Le tribunal reconnaît que les personnes ont beau avoir les croyances religieuses qu'elles veulent, dit-il. Mais ça ne donne pas le droit d'exprimer ces croyances en tourmentant, en intimidant, en harcelant des individus sur la base de leur orientation sexuelle.»

MM. Wouters et Thibault sont devenus en 2002 le premier couple homosexuel à se marier au Québec.

REPORTAGE PUBLICITAIRE



ENVIRONNEMENT

Un cahier spécial incontournable

le jeudi 29 mai dans
LA PRESSE

3551553A

ARCAND

DÈS 5 H 30



5 h 50, 6 h 50 et 7 h 50 CLAUDE POIRIER
7 h 05 JEAN LAPIERRE
7 h 15 RENÉ VÉZINA
7 h 45 RICHARD CHÂTEAUVERT
7 h 55 RÉJEAN TREMBLAY
8 h 05 DENISE BOMBARDIER
8 h 30 DRE CHRISTIANE LABERGE
8 h 40 ROXANNE TREMBLAY

VENDREDI MARIE-FRANCE BAZZO
PHILIPPE DE VIENNE
MC GILLES

AVEC MARC BRIÈRE
ALAIN CRÊTE
DANIEL DAIGNAULT
ESTHER MORIN

98,5 fm

LA PUISSANCE DES MOTS

Une station de radio  QUÉBEC

985fm.ca

3552982A

Les écolonomies: économisez votre énergie, les offres sont ici.†



COROLLA CE 2009

VENTE ÉTIQUETTES ROUGES
JUSQU'AU 2 JUIN 2008

Membre des concessionnaires Gabriel. **Un groupe, une force!**

à partir de

169\$⁺

par mois

Comptant de 3500 \$ | Comptant de 0 \$

Location 48 mois. Transport et préparation inclus.

à l'achat à partir de **14 565\$**

† Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. + Offre de location au détail valable sur le modèle Corolla CE 2009 (BU42NMAA09) neuf en stock, pour un terme de location de 48 mois. Transport et préparation inclus. Comptant respectif de 3500\$. * Courez la chance de gagner une location de 36 mois à l'essai d'une Corolla CE 2009. Cette offre est valable jusqu'au 31 mai 2008. Le concessionnaire peut louer ou vendre à prix moindre. Photo à titre indicatif seulement. Détails chez Toyota Gabriel et Toyota Président.



3333, Côte-de-Liesse, St-Laurent
(entre boul. Décarie et boul. Acadie)
www.toyotagabriel.com
(514) 748-7777



1920, Sainte-Catherine Ouest
(Centre-Ville coin St-Marc) Montréal
www.toyotapresident.com
(514) 937-7777

COUREZ LA CHANCE DE LA GAGNER*

3552565A

565576

Haïti Robert Manuel au poste de premier ministre

Préval envoie son meilleur ami au front

JOONEED KHAN

Robert Manuel, désigné par le président René Préval pour former un nouveau gouvernement de crise en Haïti, ya-t-il connaître le même sort qu'Éricq Pierre, recalé il y a deux semaines quand les députés ont jugé que les actes de naissance de ses grands-parents n'étaient pas authentiques?

«Je ne le pense pas», a dit le D' Frantz Large, un fondateur du parti de Préval, Lespwa (Espoir), joint hier au téléphone par *La Presse* à Port-au-Prince.

«Le président a choisi d'envoyer au front son meilleur ami et son plus proche collaborateur. Il va prendre les moyens qu'il faut pour qu'il soit ratifié par les deux chambres du Parlement», a-t-il expliqué.

«La raison invoquée contre Éricq Pierre n'était qu'un prétexte. Quand les gens ne veulent pas de vous, ils trouvent des raisons pour vous barrer la route», a-t-il dit, ajoutant: «Je pense qu'Éricq

Pierre était un candidat imposé par l'étranger.»

Une source qui a requis l'anonymat pour des raisons de sécurité a affirmé à *La Presse* que Manuel «ne passera pas l'épreuve du Parlement». «Mais s'il passe, ce sera au prix de terribles compromis qui coûteront cher au peuple haïtien», a-t-elle dit.

Les émeutes de la faim

Selon elle, Manuel «n'est pas l'homme de la situation» alors qu'Haïti se remet de violentes émeutes de la faim qui ont fait six morts et des dizaines de blessés début avril, et provoqué la chute du premier ministre Jacques-Édouard Alexis.

«La faim reste la grande priorité», a-t-elle ajouté à propos d'Haïti où la grande majorité des huit millions d'habitants vivent avec moins de 1\$ par jour alors que les prix des aliments, importés pour la plupart, montent sans cesse.

Âgé de 55 ans et architecte de formation, écrivain-poète aussi,

«Bob» Manuel a été secrétaire d'État à la Sécurité publique sous la première présidence Préval (1996-2001). Il a dû démissionner en 1999 et s'exiler pour sa sécurité, revenant au pays pour la nouvelle campagne de Préval début 2006.

«Il connaît à fond les problèmes de sécurité en Haïti et il a démontré qu'il est honnête et incorruptible. Ce sont de grandes qualités pour un éventuel premier ministre», a dit le D' Large.

«Il est resté trop longtemps hors d'Haïti et il a perdu contact avec les réalités de base du pays», a estimé l'autre source.

Les deux étaient d'accord pour dire toutefois que les partis, dont Lespwa de Préval qui a voté contre Éricq Pierre, ne sont plus grand-chose en Haïti. Députés et sénateurs se sont reconstitués en blocs.

La puissante CPP

Neuf sièges sur les 27 du Sénat sont vacants, et le bloc majoritaire à la Chambre de 98 sièges est représenté par la Coalition

des parlementaires progressistes (CPP), opposé aux recettes néolibérales «qui ont mené le pays à la famine».

«Nous sommes surpris par ce choix. Deux noms de ministres du gouvernement sortant revenaient lors des discussions», a commenté le député Steven Benoît, de la CPP, qui regroupe 52 députés.

«Le nouveau premier ministre désigné doit prouver qu'il est l'homme de la situation. Il doit nous convaincre car ce n'est pas lui qu'on attendait», a réagi le sénateur Rudy Hérivaux, du parti Lavalas de l'ex-président Jean-Bertrand Aristide, mais proche aussi du sénateur de droite Youri Latortue.

Les députés étant partis en vacances, Préval doit convoquer la chambre en session extraordinaire afin qu'elle puisse se prononcer sur son choix, a-t-on appris de sources parlementaires.

Avec AFP, AP, Reuters, AHP, Alterpresse, caraibesfm.com



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Robert Manuel, que l'on voit ici sur une photo d'archives, a été secrétaire d'État à la Sécurité publique sous la première présidence Préval (1996-2001). Il a dû démissionner en 1999.

VUE D'AILLEURS

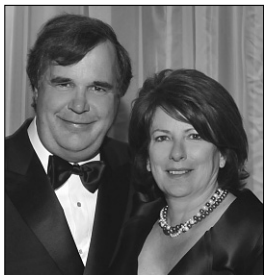


BAPTÊME DU FEU POUR L'ARMÉE IRAKIENNE

Des militaires irakiens ont fait hier la preuve de leur adresse à l'occasion d'une parade à Kerbala, à 80 kilomètres au sud de Bagdad. Ces militaires composant la nouvelle armée du pays ont littéralement subi l'épreuve du feu. Parallèlement, sur le terrain, l'armée américaine vient d'annoncer une «réduction significative» des attaques contre les forces de sécurité irakiennes et les civils. La semaine dernière, les violences en Irak ont baissé à leur plus bas niveau depuis quatre ans. «Dans tout le pays, nous avons constaté une réduction significative des violences au cours de la semaine dernière», a affirmé le contre-amiral Patrick Driscoll. Ce porte-parole n'a cependant cité aucun chiffre quant au nombre de victimes. Selon lui, les incidents ont baissé de 70 % depuis que l'armée américaine a lancé en février 2007 une vaste offensive à Bagdad et dans plusieurs régions du pays. – d'après l'AFP

PHOTO ASSOCIATED PRESS

COPRÉSIDENTS D'HONNEUR



Marc Courtois et Alexandra Courtois

M. Courtois préside la campagne de capitalisation Les meilleurs soins pour les enfants et est président du conseil d'administration de Postes Canada.

LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS



THE MONTREAL CHILDREN'S HOSPITAL FOUNDATION

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants a fièrement tenu son Bal ABC des Pionniers le 22 mai dernier. Au cours de cette soirée, la complicité de généreux commanditaires a permis de souligner la contribution exceptionnelle d'individus s'étant démarqués au sein de la grande communauté de l'Hôpital de Montréal pour enfants du Centre universitaire de santé McGill.

LA FONDATION DE L'HÔPITAL DE MONTRÉAL POUR ENFANTS REMERCIE SES COMMANDITAIRES ET FÉLICITE TOUS LES LAURÉATS!



D^{re} Wendy MacDonald
Prix d'excellence pour le leadership



D^r Sam Daniel
Prix d'excellence médicale



D^r Larry Lands
Prix d'excellence en recherche



M^{me} Anne Bossy
Prix d'excellence pour les soins infirmiers



M^{me} Eileen Mahoney
Prix d'excellence pour le personnel professionnel



M^{me} Doreen Baker
Prix d'excellence pour le personnel de soutien administratif et clinique



M^{me} Doris Lamarre
Prix d'excellence pour le personnel de soutien technique



M. Marc Courtois
Prix d'excellence pour l'engagement communautaire



M^{me} Sylvie Dumontier
Prix d'excellence pour l'action bénévole



Émilie Dion
Prix Jeunesse
Nicolas W. Matossian



Nous remercions également CBC Television, fier partenaire média des Prix d'excellence.

L'édition 2008 du Bal ABC des Pionniers a permis d'amasser 750 000 \$ dont une partie servira à la construction du nouvel Hôpital de Montréal pour enfants, sur le site Glen. Pour faire un don à la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants, visitez le fondationduchildren.com ou composez le 514-934-4846.



PHOTO VINCENT YU, ASSOCIATED PRESS

Quelque 30 000 évacuations ont déjà été ordonnées dans la région de Beichuan. Le séisme d'il y a deux semaines a provoqué de multiples glissements de terrain dans cette région aux montagnes abruptes. Des débris ont bloqué des rivières, créant des barrages qui, à leur tour, entraînent la création très rapide de lacs. Les évacuations sont d'autant plus nécessaires que de la pluie est prévue encore aujourd'hui.

Après la terre, l'eau

Un lac formé par le tremblement de terre menace trois millions de personnes

Des lacs artificiels se sont formés à la suite du tremblement de terre de la mi-mai en Chine, qui menacent d'emporter des villages entiers. L'armée est à pied d'œuvre pour faire sauter les barrages de boue et de débris qui retiennent d'impressionnantes quantités d'eau. Déjà que la Chine a eu son compte de morts dus au séisme : le cap des 65 000 a été franchi hier, et pourrait bien atteindre les 80 000.



STÉPHANE PAQUET
ENVOYÉ SPÉCIAL
BEICHUAN

Beichuan offre une vision de fin du monde. Pourtant, le plus pressant pour les autorités est impossible à voir pour les villageois : un lac qui s'est formé dans les montagnes menace d'inonder trois millions de personnes.

Au milieu du béton fracassé, de l'acier tordu, de fils électriques tombés et de maisons qui semblent n'attendre qu'une

petite poussée pour s'écrouler à la suite du tremblement de terre du 12 mai, un bruit revient sans cesse : celui des hélicoptères de l'armée, qui ont enfin pu atteindre le lac Tangjiashan hier, grâce à un ciel dégagé.

Des décollages sont particulièrement spectaculaires : ceux des gros Mig-26 orange qui transportent, au bout de câbles qui pendouillent sous leur carlingue, tantôt un bulldozer, tantôt une rétrocaveuse. Des mastodontes qui volent au-dessus d'un village détruit.

La raison de ce déploiement ? Le séisme d'il y a deux semaines a provoqué de multiples glissements de terrain dans cette région aux montagnes abruptes. Des débris ont bloqué des rivières, créant des barrages qui, à leur

tour, entraînent la création très rapide de lacs.

Le danger, c'est quand ces lacs déborderont, soit parce que le niveau de l'eau aura suffisamment monté, soit parce qu'une réplique sismique aura eu raison des barrages de débris et de boue créés il y a deux semaines. « En cas de besoin, on devrait évacuer trois millions de personnes », explique Zhang Jie, porte-parole pour les mesures d'urgence dans le camp de Beichuan.

« On a un certain temps devant nous », ajoute-t-il, précisant que ses patrons ont tenu une réunion d'urgence hier pour discuter du sujet. Ce qui n'empêche pas 1800 militaires dépêchés sur place, selon l'agence Chine Nouvelle, de graver des montagnes en bordure de la rivière Jian, à environ trois kilomètres de Beichuan, avec sur leurs épaules 10 kg de dynamite chacun.

Le plan, c'est de faire sauter les barrages avant que trop d'eau ne s'accumule en amont. On sait déjà que l'eau qui s'écoulera du lac, précise M. Zhang, ne passera pas par la rivière naturelle, qui coule à quelques centaines de mètres du camp où il se trouve.

C'est pour ça qu'on envoie tant de bulldozers et d'autres équipements sur la montagne. On veut contenir cette décharge pour qu'elle affecte le moins de gens possible.

Déjà, 30 000 évacuations ont été ordonnées. Elles sont d'autant plus nécessaires que de la pluie est prévue encore aujourd'hui. Il y a 35 autres lacs du genre qui ont été formés à la suite du séisme du 12 mai, mais celui-ci est de loin le plus menaçant.

Ville musée

Il faut prendre la route qui mène à Beichuan pour comprendre la force du tremblement de terre de 7,8 sur l'échelle de Richter. Rares sont les montagnes sur lesquelles on ne voit pas de traces de glissement de terrain, qui ont envoyé d'immenses roches sur la chaussée, défonçant la route par endroits.

« Vu qu'il y a eu beaucoup d'éboulements, tout d'un coup, il y a eu comme un grand brouillard, se rappelle Chen Anji, qui vit maintenant dans une tente comme des milliers de ses voisins. Il y avait beaucoup de poussière jaune. C'était horrible. »

« Les maisons se sont toutes effondrées en même temps », ajoute Fan Yuqing, un autre sinistré. Tout le monde était dans la rue. »

Deux semaines plus tard, il ne reste plus grand-chose de Beichuan. En fait, tellement peu que le gouvernement parle déjà d'y faire un musée et de ne pas reconstruire la ville.

LE SÉISME EN CHIFFRES

- > **65 080**
Morts en date d'hier, en hausse de 4520 par rapport à la veille
- > **23 150**
Personnes disparues
- > **360 058**
Blessés
- > **14,4 millions**
Personnes déplacées
- > **182**
Secousses depuis le séisme du 12 mai, dont 28 avec une magnitude de plus de 5 sur l'échelle de Richter

Source : Agence officielle Xinhua



PHOTO BO BOR, REUTERS

Des soldats épandent du désinfectant sur les décombres d'une école secondaire de Beichuan qui s'est effondrée à la suite du tremblement de terre du 12 mai.



PHOTO WANG JIANMIN, XINHUA/REUTERS

Une station hydroélectrique a été inondée à la suite de la crue des eaux dans la région de Beichuan.

LE TOUR DU GLOBE

AFGHANISTAN

L'Italie à la rescousse

L'Italie pourrait pour la première fois envoyer certains des ses 2500 soldats déployés en Afghanistan à la rescousse face aux talibans dans le sud de ce pays – où se trouvent la plupart des militaires canadiens –, a confirmé hier le chef de la diplomatie italienne, Franco Frattini. Depuis septembre 2006, l'OTAN a demandé en vain à plusieurs des grands contributeurs européens de lever leurs restrictions à l'emploi de leurs forces hors de leurs zones de déploiement officielles de l'Ouest et du Nord.

AFP

GÉORGIE

Drone abattu

Un rapport de l'ONU conclut que c'est un avion russe qui a abattu un drone géorgien fin avril au-dessus de la région séparatiste prorusse d'Abkhazie. Les éléments étudiés par la mission d'observation de l'ONU en Géorgie « conduisent à la conclusion que l'avion appartenait à l'armée de l'air russe », note ce texte. « Aucun de nos avions n'a violé d'espace aérien et n'a, a fortiori, effectué de tir », a répliqué le porte-parole du ministère russe de la Défense, Alexandre Drobychevski.

ALLEMAGNE

Femme présidente?

À plus d'un an des législatives, les sociaux-démocrates allemands ont présenté hier une femme, Gesine Schwan, comme candidate à la présidence de l'État. À l'unanimité, la direction du plus vieux parti allemand, en pleine déconfiture, a présenté l'universitaire Gesine Schwan à l'élection présidentielle de mai 2009, face à Horst Köhler, le président en titre. Celui-ci est soutenu par les Unions conservatrices de la chancelière Angela Merkel, dont les troupes ont actuellement le vent en poupe. AFP

LIBAN Le Hezbollah désarme

Le chef du Hezbollah, Hassan Nasrallah, s'est engagé hier à ce que le mouvement chiite n'utilise pas ses armes à des fins politiques. Un accord conclu mercredi à Doha, au Qatar, a mis fin à 18 mois de luttes de pouvoir au Liban entre la majorité antisyrienne, soutenue par les Occidentaux et l'Arabie Saoudite, et l'opposition, menée par le Hezbollah et appuyée par l'Iran et la Syrie. Il interdit notamment le recours aux armes ou à la violence à des fins politiques.

AFP

SRI LANKA

Attentat dans un train

Au moins huit personnes ont été tuées et 72 blessées dans un attentat à l'intérieur d'un train de banlieue bondé près de Colombo, la capitale du Sri Lanka. La responsabilité de cette action meurtrière a été imputée par l'armée aux rebelles tamouls. En lutte depuis 1972, les Tigres tamouls, de religion hindoue, se battent pour l'indépendance du nord et du nord-est de ce pays peuplé à 75 % de Cinghalais bouddhistes. Entre 60 000 et 70 000 personnes ont été tuées en trois décennies.

AFP

LES MOTS DU JOUR

« Je ne discute pas l'intelligence aiguë d'Obama, son sens polémique et son esprit travailleur. Il maîtrise les techniques de communication et est au-dessus de ses rivaux. »

L'ancien chef d'État cubain, Fidel Castro, au sujet du candidat démocrate à la présidence. Dans un article publié par la presse officielle cubaine, il ajoute toutefois que Barack Obama n'a que la « faim » et des « aumônes » à offrir Cuba.

L'Iran défierait toujours l'ONU

SIMON MORGAN
AGENCE FRANCE-PRESSE

VIENNE — L'Iran continue d'ignorer les appels du Conseil de sécurité de l'ONU à suspendre ses activités d'enrichissement d'uranium, selon l'Agence internationale de l'énergie atomique, qui a enjoint hier Téhéran de fournir sans délai toutes les informations sur son programme nucléaire soupçonné d'avoir des visées militaires.

Dans un rapport confidentiel, que l'AFP a reçu une copie et qui doit être examiné par le Conseil des gouverneurs de l'AIEA à Vienne à partir du 2 juin, l'AIEA s'est plainte du peu de progrès de Téhéran sur l'un des sujets les plus importants, à savoir les « prétendues études » sur la militarisation de son programme nucléaire.

Selon des informations de différentes sources du renseignement, les études que mènerait Téhéran porteraient notamment sur la fabrication d'ogives, la possible conversion du missile Shahab-3 en vecteur d'arme nucléaire ou encore sur des installations pour des essais nucléaires souterrains.

Le régime islamique a rejeté ces allégations en insistant sur

le caractère purement pacifique de son programme nucléaire et a affirmé que les rapports des services secrets étaient des faux.

« Nous attendons des explications substantielles de l'Iran pour prouver ses déclarations sur les prétendues études et sur d'autres informations qui peuvent avoir une dimension militaire », souligne le rapport du directeur général de l'AIEA, Mohamed ElBaradei.

« Contrairement aux décisions du Conseil de sécurité des Nations unies, l'Iran n'a pas suspendu ses activités d'enrichissement », souligne le rapport du directeur général de l'AIEA, Mohamed ElBaradei.

L'agence onusienne « continue d'examiner les informations et explications fournies par l'Iran, cependant à ce stade, l'Iran n'a pas fourni toutes les informations ni l'accès aux documents ou à des personnes nécessaire pour prouver ses affirmations ».

En parallèle, l'agence a rappelé que Téhéran refuse toujours, malgré trois séries de sanctions

de l'ONU, de suspendre ses activités d'enrichissement de l'uranium, un procédé qui permet de produire du combustible pour une centrale nucléaire et peut servir de composant pour une bombe atomique.

« Contrairement aux décisions du Conseil de sécurité des Nations unies, l'Iran n'a pas suspendu ses activités d'enrichissement », selon le rapport qui ajoute que Téhéran a procédé « à l'installation à la

fois de deux nouvelles cascades de centrifugeuses et d'une nouvelle génération de centrifugeuses à des fins de test».

Au total, l'Iran procède à l'enrichissement d'uranium dans quelque 3500 centrifugeuses dans son principal centre nucléaire à Natanz, selon l'AIEA.

Téhéran a indiqué espérer pouvoir faire fonctionner quel-

que 6000 centrifugeuses d'ici la fin de l'été, un objectif que les experts de l'AIEA n'ont aucune raison de mettre en doute, a souligné un responsable proche de l'agence à Vienne.

Pour l'ambassadeur américain auprès de l'AIEA, Gregory Schulte, le rapport « montre dans le détail combien l'Iran doit apporter d'explications et le peu d'informations qu'il a effectivement fourni ». Mohamed ElBaradei « n'a pas fait état de progrès ni de coopération » de la part de Téhéran mais a, en revanche, énuméré les nombreuses questions toujours en suspens, selon lui.

« C'est décevant, même si ce n'est peut-être pas surprenant étant donné le caractère évasif des explications iraniennes sur son programme nucléaire », a souligné un diplomate européen.

De son côté, le représentant iranien auprès de l'agence, Ali Asghar Soltanieh, a affirmé que Téhéran avait « donné toutes les explications nécessaires ». Selon lui, le rapport de l'AIEA ne fait que « réitérer la nature pacifique des activités nucléaires de l'Iran ».

Jimmy Carter lève le voile sur l'arsenal nucléaire d'Israël

D'APRÈS L'AFP

LONDRES — L'ancien président américain Jimmy Carter a déclaré qu'Israël possédait « 150 » armes nucléaires « ou plus », à l'occasion du festival d'Hay-on-Wye, au pays de Galles, selon un porte-parole de cette manifestation littéraire britannique.

M. Carter, qui répondait à la question d'un journaliste sur la perspective d'un Iran disposant de l'arme nucléaire, a déclaré:

« Les États-Unis possèdent plus de 12 000 armes nucléaires, l'Union soviétique à peu près autant, la Grande-Bretagne et la France en possèdent plusieurs centaines et Israël 150 ou plus », selon le porte-parole.

L'ancien président américain était de passage dimanche au festival d'Hay-on-Wye, une manifestation célèbre en Grande-Bretagne alliant salon du livre et colloques littéraires. « Nous avons un énorme arsenal pas seulement en

armement, mais aussi en missiles pour atteindre des cibles avec une précision extrême», a fait remarquer M. Carter, aujourd'hui âgé de 83 ans.

Israël passe pour être le seul pays du Moyen-Orient à posséder l'arme atomique. Le groupe britannique d'informations spécialisées Jane's estime «entre 200 et 300» le nombre de têtes nucléaires détenues par l'État hébreu. Suivant une doctrine dite de l'ambiguïté délibérée, Israël

n'a jamais confirmé ni démenti
cette capacité.

M. Carter a également déclaré dimanche que le blocus imposé par Israël aux Palestiniens dans la bande de Gaza est « l'un des plus grands crimes contre les droits de l'homme » à l'heure actuelle. « Il n'y a aucune raison de traiter les gens ainsi », a regretté l'artisan de l'accord de Camp David en 1978 entre l'Égypte et Israël, le premier traité de paix entre l'État hébreu et un pays arabe.

DERNIÈRE CHANCE D'EN PROFITER !

IMPREZA 2.5i 4 PORTES 2008

**TAXE DE LOCATION
À PARTIR DE**

0,9%

219\$
/MOIS

24 MOIS. TAXES EN SUS

QUELQUES POINTS FORTS

- Système de traction intégrale symétrique à prise constante
- Moteur BOXER SUBARU 2,5 litres
- 170 chevaux de puissance et plus
- Climatiseur avec système de filtration d'air
- Chaîne audio AM/FM avec lecteur CD/MP3/WMA

IMPREZA 2.5i 5 PORTES 2008

**TAXE DE LOCATION
À PARTIR DE**

0,9%

229\$
/MOIS

24 MOIS. TAXES EN SUS

« Meilleur choix sécurité »[†] **Impreza 2008** – avec contrôle de stabilité électronique.
Catégorie : Petite berline – L'Institut des assureurs américains (www.iihs.org)

**INSURANCE INSTITUTE
FOR HIGHWAY SAFETY**

OFFRES APPLICABLES SUR LES MODÈLES LEGACY BERLINE ET FAMILIALE 2008.

**TAXE DE LOCATION À PARTIR DE 0,9 % SUR 24 MOIS+
PLUS 1 500 \$ DE REMISE EN ARGENT SUR LA LEGACY BERLINE****

OU

**TAXE DE LOCATION À PARTIR DE 0,9 % SUR 24 MOIS+
PLUS 2 000 \$ DE REMISE EN ARGENT SUR LA LEGACY FAMILIALE*****

Renseignez-vous sur les offres de financement.

OU

CRÉDIT AU COMPTANT DE : 4 000 \$[†]

LEGACY BERLINE

LEGACY FAMILIALE

L'impeccable ingénierie japonaise www.subaru.ca

ENGAGEMENT DE SUBARU À L'ÉGARD DE L'ENVIRONNEMENT

Toutes les installations de Subaru Canada et de Subaru Indiana Automotive (usine d'assemblage de la Legacy, de l'Outback et de la Tribeca) sont certifiées ISO 14001:2004 par SGS. www.subaru-earth.com

Traction intégrale

SUBARU

SUBARU SAINT-JÉRÔME
SAINT-JÉRÔME
CARREFOUR SUBARU AUTO
SAINTE-ROSE, LAVAL

JOLIETTE SUBARU
JOLIETTE
LACHUTE SUBARU
BROWNSBURG

CONCEPT AUTOMOBILES
GRANBY
JOHN SCOTTI SUBARU
ANJOU

SUBARU AUTO CENTRE
MONTREAL
SUBARU DE LAVAL
ADM AUTOMOBILES

SUBARU RIVE-SUD
GREENFIELD PARK
SUBARU SAINTE-AGATHE
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

SUBARU SAINT-HYACINTHE
SAINT-HYACINTHE
SUBARU REPENTIGNY
REPENTIGNY

SUBARU DES SOURCES
DOLLARD DES ORMEAUX

[†] La Impreza 2008 a obtenu la cote « Bonne » pour la protection en cas d'impact frontal, latéral et arrière dans la catégorie : petite berline. La cote « Bonne » est la plus élevée attribuée par l'Institut des assureurs américains (IIHS) lors des essais d'impact individuels. La cote « Bonne » ainsi que l'option de contrôle de stabilité électronique (ESC) sont nécessaires pour être qualifié « Meilleur choix sécurité ». (www.iihs.org) ^{**} Pour le modèle Impreza 2.5i 4 portes 2008 (8A1BP) : paiements mensuels de 219 \$ basés sur un bail de 24 mois. 0 \$ de dépôt de sécurité. Comptant 2 866,79 \$ (taxes en sus) ou échange équivalent. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 3 554,20 \$ (taxes incluses). ^{***} Pour le modèle Impreza 2.5i 5 portes 2008 (8B1BP) : paiements mensuels de 229 \$ basés sur un bail de 24 mois. 0 \$ de dépôt de sécurité. Comptant 2 736,00 \$ (taxes en sus) ou échange équivalent. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 3 417,85 \$ (taxes incluses). Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Taxes sur les pneus neufs incluses. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers inclus. 20 000 km par année, 15 c du km excédentaire. Transport et préparation inclus. +Le taux nominal de 0,9 % pour une location de 24 mois est applicable aux modèles Legacy 2.5i berline et familiale 2008 (8A1BP et 8B1BP) seulement. ++ Les clients qui profitent d'un programme de location recevront un crédit en argent de 1 500 \$ pour le modèle Legacy berline 2.5i 2008 (8A1BP). +++ Les clients qui profitent d'un programme de location recevront un crédit en argent de 2 000 \$ pour le modèle Legacy familiale 2.5i 2008 (8B1BP). Le crédit de 4 000 \$ est offert uniquement à l'achat au comptant de la Legacy 2.5i berline et familiale 2008 (8A1BP et 8B1BP). Le crédit en argent comptant et le taux nominal ne peuvent être combinés. D'autres crédits en argent comptant sont aussi offerts sur certains modèles 2008 admissibles non-inscrits. Le concessionnaire peut offrir un prix ou taux moindre. Offres applicables sur approbation de crédit par GMAC. Pour plus d'information sur toutes ces offres, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Photos à titre indicatif seulement. Offres valables jusqu'au 31 mai 2008.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration **LA PRESSE**
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Dites tout, M. Harper



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Les révélations faites hier soir par Julie Couillard, en entrevue à TVA, ont forcé le premier ministre Harper à admettre que l'histoire débordait la vie privée de Maxime Bernier, contrairement à ce qu'il soutenait dur comme fer depuis trois semaines. Le premier ministre a donc accepté la démission de M. Bernier du poste de ministre des Affaires étrangères. Mais l'affaire ne pourra pas en rester là. Comme toujours, M. Harper en a dit le moins possible. Ce qui fait que de nombreuses questions restent ce matin sans

La manière dont Stephen Harper gérera la suite de l'affaire Bernier est de loin le test le plus important de sa gouverne.

réponse. De quel document s'agissait-il? Le fait qu'il se soit trouvé chez M^{me} Couillard aurait-il pu mettre à risque la sécurité nationale? De façon plus générale, diverses informations ont filtré selon lesquelles la relation de Maxime Bernier avec Julie Couillard suscitait depuis longtemps des inquiétudes dans l'appareil gouvernemental et politique à Ottawa. M. Harper lui-même serait intervenu auprès de son ministre. Tout cela doit être éclairci. Le premier ministre doit s'empresse de tout dire ce qu'il sait de cette affaire. Il doit aussi ordonner une enquête indépendante. Les déclarations de M^{me} Couillard selon lesquelles son appartement aurait été espionné ne peuvent pas être prises à la légère.

Le premier ministre espère peut-être que la démission de M. Bernier et son propre départ pour l'Europe, hier soir, mette un terme à la controverse. Ça

ne sera évidemment pas le cas. Les partis de l'opposition et les médias ne lâcheront pas cet os, et ils auront parfaitement raison. M. Harper, qui connaît bien l'histoire, devrait savoir que les gouvernements qui cherchent à camoufler la vérité se font toujours bien plus de tort que s'ils l'avaient révélée dès le départ.

La manière dont Stephen Harper gérera la suite de l'affaire Bernier est de loin le test le plus important de sa gouverne. Elle pourrait être déterminante pour le verdict que porteront sur lui les Canadiens au prochain scrutin.

Car ce n'est pas seulement du jugement de Maxime Bernier qu'il est question ici. C'est surtout celui du premier ministre lui-même qui est remis en question. Lorsqu'il a choisi le député de Beauce comme ministre des Affaires étrangères, il savait qu'il nommait un néophyte à ce poste névralgique. C'était déjà un risque. Comme meneur d'hommes, il aurait dû aussi savoir que son protégé n'avait pas le jugement nécessaire pour occuper une telle fonction. Et s'il ne le savait pas, il aurait dû s'en rendre compte dès les premiers faux pas de M. Bernier. Lorsqu'un premier ministre doit choisir entre ses intérêts partisans et les intérêts du Canada, en particulier la sécurité nationale et la crédibilité internationale du pays, il doit toujours privilégier ces derniers.

La descente aux enfers de Maxime Bernier aura été aussi rapide que son ascension. C'est une triste affaire. M. Bernier n'est pas dépourvu de talents, loin de là. C'est un homme affable, aimé dans sa région, animé par un désir sincère de servir le Québec et le Canada. Sa démission interrompt une carrière politique prometteuse. De plus, elle affaiblit grandement la représentation québécoise au sein d'un cabinet où elle était déjà fragile.

Le premier ministre Harper est confronté à une grave crise. Cette fois, il ne s'en tirera pas par les entourloupettes tactiques auxquelles il nous a habitués.

Où est le design?



nathalie.collard@lapresse.ca
NATHALIE COLLARD

Gros, gris et laids. Ce sont les trois mots qui décrivent le mieux les nouveaux supports à vélos installés un peu partout dans l'arrondissement de Ville-Marie. On en trouve par exemple face à l'édifice de la Banque Nationale, place d'Armes, rue Saint-Paul, à l'angle de la rue Saint-Sulpice (notre photo) ainsi qu'à l'angle des rues Sainte-Catherine et LaBelle. Au total, l'arrondissement en installera 119, au coût total de 80 000 \$.

Le problème, c'est que ces supports à vélos sont affreux.

Leur laideur est d'autant plus frappante dans le Vieux-Montréal, un environnement où les rues étroites et les édifices patrimoniaux forment un véritable écrin. On se serait attendu à un objet utilitaire au design plus recherché, en harmonie avec son environnement. On retrouve avec ces affreuses structures grises sans aucune originalité.

Il est pourtant possible de concevoir un mobilier urbain

à la fois utilitaire et design. La preuve: à quelques mètres du Vieux-Montréal, dans le Quartier international qui, soit dit en passant, fait partie du même arrondissement, on trouve un mobilier urbain sobre et chic signé Michel Dallaire, le designer industriel québécois de renommée internationale.

C'est d'ailleurs à lui que Stationnement de Montréal a confié le design des supports à vélos fixés aux tiges des panonceaux sur lesquels sont inscrits les numéros de stationnement de rue. Et c'est ce même designer qui travaille actuellement sur le modèle de vélo libre-service qui sera proposé dans l'île de Montréal l'an prochain. Pourquoi ne pas avoir fait appel à ses services une fois de plus? Ou à ceux d'un autre designer reconnu?

La Ville de Montréal se targue d'être une ville de design. Même l'UNESCO lui a attribué ce titre. Pourtant, Montréal n'a pas le «réflexe design». Si elle l'avait eu, elle aurait proposé un choix de quelques modèles, harmonisés, à chacun de ses arrondissements. À l'heure actuelle, chaque arrondissement peut installer le support de son choix sans que la Ville n'ait son mot à dire. Résultat: un beau bordel visuel. Montréal s'est doté d'un bureau de design pour veiller à ce genre de détails. Où est-il quand on a besoin de lui?



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

M. HARPER A AFFIRMÉ QUE M. BERNIER AVAIT OUBLIÉ DES DOCUMENTS CLASSÉS SECRETS DANS UN ENDROIT NON SÉCURISÉ



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

FORUM@LAPRESSE.CA

Maxime Bernier devait partir

Après de multiples erreurs politiques, Maxime Bernier a démissionné de son poste de ministre des Affaires étrangères et c'est une très bonne nouvelle pour le Canada. Depuis plusieurs semaines, il accumulait les gaffes et il n'avait plus aucune crédibilité. Il devait donc démissionner. Par ses agissements, le député de Beauce a miné la réputation du Canada sur la scène internationale et pour le remplacer, le premier ministre Stephen Harper doit nommer une personne crédible et compétente pour occuper ce poste important. La seule personne qui a les qualités et les compétences nécessaires pour devenir ministre des Affaires étrangères est Stephen Harper, mais il occupe déjà le poste de premier ministre du Canada. Cela démontre bien que le cabinet Harper est l'un des plus faibles de l'histoire du pays.

Simon Leduc, étudiant en science politique, Université de Montréal

Des ressources limitées

La démission de Maxime Bernier quelques jours à peine après celle du directeur de cabinet de Stephen Harper illustre clairement le risque que comporte la présence dans des fonctions stratégiques d'hommes et de femmes dont l'expérience en politique est minimale. On peut dresser une assez longue liste de néophytes qui, aussitôt après avoir été élus pour une première fois, ont accédé au cabinet et n'ont pas tardé à mettre le premier ministre dans l'embarras, soit par des déclarations maladroites, soit par des décisions contestables sur lesquelles ils ont souvent dû revenir. Ce scénario s'est produit autant à Ottawa qu'à Québec, peu importe le parti. M. Harper devrait, si ce n'est déjà fait, lire Machiavel ne serait-ce que pour prendre conscience de cette vérité: «la qualité du prince se manifeste par le choix de ses conseillers». Malheureusement, la politique est l'art du possible et les ressources disponibles ne sont pas toujours à la hauteur des besoins.

Jean Girouard, Outremont

Manque de jugement

Ça prouve que Harper n'a pas de jugement. C'est lui le responsable de ce mauvais choix.

Danielle Richard



PHOTO TOM HANSON, ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

C'est hier, en fin de journée, que le ministre des Affaires étrangères, Maxime Bernier, a remis sa démission au premier ministre Stephen Harper.

Un prétexte cousu de fil blanc

L'entrevue accordée par Julie Couillard est la véritable raison de la démission de Maxime Bernier. L'ex-amie de cœur du ministre y révèle qu'il connaissait ses réquisitions chez les motards criminels depuis les premiers jours de leur relation. Le fait qu'il n'y ait vu aucun inconvénient donne un aperçu de son manque flagrant de jugement. Cousu de fil blanc, le motif officiel de l'oubli de documents classés secrets dans un endroit non sécurisé n'est qu'un grossier prétexte. Il sert à masquer bien maladroitement le manque de jugement du premier ministre lui-même, qui n'a cessé de répéter que toute l'affaire relevait de la vie privée. Ainsi, il n'aura rien à admettre. Finalement, dans cette histoire, Stephen Harper nous aura pris pour des valises du début à la fin.

Christian Gagnon, Montréal

Un fallacieux prétexte

Maxime Bernier forcé de démissionner. Je suis très heureux pour lui qu'une bonne fois pour toutes, il sorte de ce panier de crabes dans lequel il vasouille depuis plusieurs mois. En ce qui concerne les supposés documents, je n'y crois pas une minute. Ce n'est là qu'un fallacieux prétexte. M. Bernier avait atteint depuis longtemps son principe de Peter et son dossier a été mal géré, comme à peu près tout ce que touche Stephen Harper. Un autre Québécois de souche qui se fait manipuler par tout ce qui cause anglais à Ottawa. Quant à moi, dossier clos.

Réjean Grenier

Malhabile ou naïf?

Selon les commentateurs de la scène politique, les relations incestueuses entre le crime organisé et le pouvoir existent depuis longtemps au Canada comme ailleurs. Maxime Bernier a été simplement plus malhabile et naïf que certains autres... ou moins hypocrite.

Gérald Tremblay

Fils à papa

Très bonne nouvelle. Maxime Bernier n'aurait jamais dû être ministre. Il n'a même pas assez de jugement pour être député. Il faut croire que Stephen Harper était désespéré d'avoir des ministres du Québec pour nommer un tel sous-doué, fils à papa tel Bernier.

Yannick Fecteau

Une gaffe pathétique

Une erreur de débutant qui se laisse mener par son cerveau placé sous la ceinture. C'est pathétique de perdre un poste de cette envergure pour une simple aventure.

Gratien Gelinot

Aucune expérience

Personnellement, je suis bien aise qu'il ait pris cette décision. Il était clair qu'il n'avait aucune expérience en politique étrangère. On ne fait pas ses débuts en étant ministre. Espérons que le prochain en aura, lui, de l'expérience et qu'il ne sera pas à la charge des États-Unis.

D. Peyron

vroum-vroum



0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT

JUSQU'À 60 MOIS SUR LA MAJORITÉ DE NOS MODÈLES NEUFS†



Des compactes excitantes à conduire, des berlines sport exceptionnelles, des VUS multisegment innovateurs... tous les modèles de notre gamme plusieurs fois primée ont l'ADN d'une voiture sport. Et comme on voit des zéros partout ce printemps, c'est en plein le temps de passer à la vitesse Mazda. Alors n'hésitez pas : voyez votre concessionnaire dès aujourd'hui pour un essai routier.

mazda 3 GX 2008,5

LOUEZ À PARTIR DE

198\$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*

COMPTANT INITIAL DE 995 \$
TRANSPORT ET PRÉPARATION EN SUS

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ



Mazda3 GS illustrée

Pour une 5^e année consécutive
PREMIÈRE DE CLASSE DE SA CATÉGORIE
Le Guide de l'auto^{MC} 2008

Vous trouverez beaucoup **plus** chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

Pour un concessionnaire près de chez vous, visitez le www.mazda.ca ou téléphonez au 1-800-263-4680.

